

# DE LA PERFORMANCE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE À LA PERFORMANCE SOCIALE

6<sup>e</sup> DÉBAT DÉPENDANCE – AUTONOMIE  
LA SILVER ÉCONOMIE

4 mars 2014 – Paris

6<sup>e</sup> Questions de priorité  
Question de dignité  
débat



En partenariat avec :

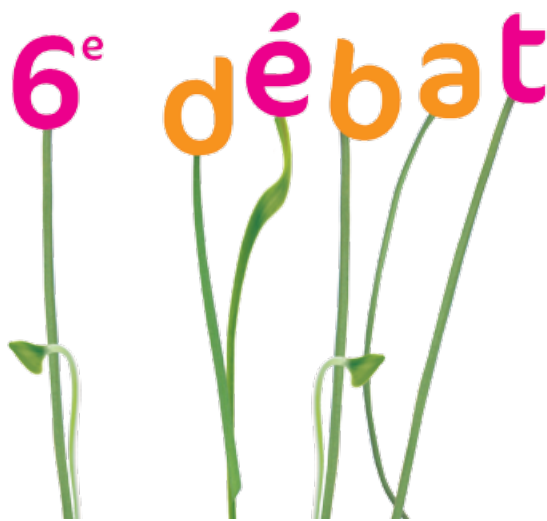
Le Monde



OCIRP

unis par excellence

DE LA PERFORMANCE  
TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE  
À LA PERFORMANCE SOCIALE



6<sup>e</sup> DÉBAT DÉPENDANCE – AUTONOMIE  
LA SILVER ÉCONOMIE

4 MARS 2014  
PARIS



## SOMMAIRE

<b>OUVERTURE</b>	<b>4</b>
<b>Bernard DEVY</b> Président de l'OCIRP	
<b>Michèle DELAUNAY</b> Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie	
<b>PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE DÉPENDANCE OCIRP – FRANCE INFO – LE MONDE 2013</b>	<b>9</b>
<b>Jean-Manuel KUPIEC</b> Directeur général adjoint de l'OCIRP	
<b>Jean-Luc GAMBÉY</b> Institut Molitor Consult	
<b>LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES</b>	<b>12</b>
I. Les bracelets électroniques, un exemple de la réussite de la Silver Économie	12
II. Fédérer et diffuser les offres de produits et de services, une nécessité pour la Silver Économie	13
III. Labelliser pour mieux créer la confiance et soutenir la filière	14
IV. Comment un grand opérateur intègre-t-il la Silver Économie dans ses offres ? L'exemple d'Orange	15
V. Comment les Français perçoivent-ils la problématique de l'avancée en âge et de l'autonomie ?	16
VI. L'exemple d'une innovation technologique : les lunettes à réalité augmentée	18
VII. L'Institut de la Vision, une institution qui travaille avec les industriels pour développer de nouvelles solutions	19
VIII. Investir dans la Silver Économie, une préoccupation nouvelle, mais réelle, des industriels	20
IX. Financement et industrialisation, les deux défis majeurs de la Silver Économie	21
<b>DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE</b>	<b>25</b>
I. <i>Tai chi chuan</i> et maladie d'Alzheimer : une expérience originale d'AG2R La Mondiale	27
II. Malakoff-Médéric soutient un programme de recherche sur la mémoire et la maladie d'Alzheimer porté par M2A	28
III. Présentation d'un site internet dédié à l'aide aux aidants	29
IV. La télémédecine : un exemple d'accompagnement de la vieillesse	31
V. L'éducation thérapeutique et les supports de la télémédecine	32
VI. Investir dans la recherche pour faire face aux défis du vieillissement : un partenariat stratégique avec l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière (ICM)	33
VII. Maintien du lien social : comment améliorer le quotidien et le bien-être de nos aînés ?	36
<b>CLÔTURE</b>	<b>37</b>
<b>Michel KELLER</b> Vice-président de l'OCIRP	



## OUVERTURE

### 6<sup>e</sup> DÉBAT DÉPENDANCE – AUTONOMIE • LA SILVER ÉCONOMIE

**Bernard DEVY**  
Président de l'OCIRP

Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs les Députés, Mesdames, Messieurs. Madame la Ministre, nous vous remercions d'accepter d'ouvrir ce sixième débat consacré à la dépendance et à la perte d'autonomie, connaissant vos préoccupations concernant le vieillissement de la population et les défis auxquels notre société est confrontée, ainsi que votre attachement à la prise en compte des solidarités. Votre présence constitue une véritable reconnaissance et un réel encouragement à poursuivre les actions mises en œuvre pour l'ensemble des groupes paritaires de protection sociale, qui sont totalement engagés dans la prévention, dans l'accompagnement des familles et dans l'innovation sociale pour répondre aux besoins des populations les plus fragilisées. Merci à vous tous d'avoir répondu à notre invitation et à celle de nos partenaires, groupes de protection sociale et Mutualité, pour ce 6<sup>e</sup> débat sur la Dépendance et sur l'Autonomie. **Votre présence nous prouve que cette question constitue un des enjeux majeurs de notre société. Ce 6<sup>e</sup> débat a pour mission d'éclairer les nouvelles perspectives sur les solutions de demain, dans le cadre d'échanges permanents sur les plans social, médical, sociologique, économique, technologique et législatif.**

Accompagner la famille face au vieillissement de la population est un défi. C'est d'ailleurs l'esprit de votre projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement fondé sur trois objectifs : l'anticipation, l'adaptation et l'accompagnement. J'ai eu le plaisir d'assister à la clôture de la consultation le 12 février dernier au Conseil économique, social et environnemental, et ai pu constater votre forte implication sur ce dossier sensible pour une grande majorité de nos concitoyens. Depuis six ans, l'OCIRP et ses partenaires, accompagnés par des partenaires médias (France Info et le journal *Le Monde*), organisent ces journées d'information et de sensibilisation de l'opinion et des décideurs, afin de rappeler en priorité que ce sujet demeure une préoccupation permanente. Nous le constaterons au cours des exposés de la matinée.

Il s'agit également de faire connaître notre engagement commun auprès des personnes en situation de perte

d'autonomie et notre soutien aux proches aidants, émanant de l'ensemble des organismes accompagnant les familles tout au long de leur vie dans le cadre de l'action sociale. Ces organismes paritaires ont été créés et sont gérés par les partenaires sociaux, qui participent à leur action et à la prise en charge de nos aînés dans la société, dans la droite ligne des missions d'intérêt général que leur ont confiées les pouvoirs publics.

Nous sommes sensibles, Madame la Ministre, au temps que vous nous accordez ce matin, à l'ouverture de nos débats. Votre projet de loi global sur l'adaptation de la société au vieillissement ouvre de nouvelles perspectives susceptibles de répondre aux attentes de nos organismes acteurs de la protection sociale en France. **Si ces derniers n'entendent pas se substituer au socle de solidarité nationale, ils estiment pouvoir se positionner en complément de l'accompagnement de la prévention, qui est un pan fondamental de notre action sociale.**

Vous avez à plusieurs reprises insisté sur la nécessité d'anticiper et de préparer nos concitoyens à prendre en compte la problématique de l'avancée en âge. Le thème de notre débat est celui de la Silver Économie, qui recouvre l'ensemble des produits et services destinés aux seniors. **Le vieillissement de la population ne constitue pas seulement une donnée essentielle pour l'avenir. Il ouvre également des perspectives novatrices pour entreprendre aujourd'hui. Toutes les entreprises peuvent être concernées par des demandes spécifiques de ces consommateurs avertis, dont 15 millions sont grands-parents, 32 % ont un parent dépendant et 46 % sont équipés d'internet.**

Le contrat des filières issues de la Silver Économie se décompose autour de six axes clés et décline une dizaine d'objectifs. Il s'agit maintenant de faire de la Silver Économie une véritable filière à part entière, afin de positionner la France comme l'un des leaders mondiaux de ce secteur. Avec Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, **vous avez lancé le fonds sectoriel d'investissement de la Silver Économie, concrétisant ainsi l'un des principaux engagements du contrat de filière de la Silver Économie, dans lequel nos organismes investissent.** Ce fonds doit permettre de financer en fonds propres de très petites entreprises



## OUVERTURE

et PME innovantes de la filière à fort potentiel de croissance et intégrant outils technologiques et innovation organisationnelle.

Au cours de notre matinée, nous présenterons les résultats de l'édition 2013 du baromètre OCIRP – France Info – *Le Monde*, qui traduit les attentes des Français vis-à-vis de la puissance publique sur l'évolution de la politique en matière de dépendance. Nous donnerons la parole à des experts dans le domaine des technologies avancées au service des personnes en perte d'autonomie. Leurs propos seront complétés par un regard économique et sociologique. Cette matinée se poursuivra avec une table ronde consacrée à l'accompagnement et aux actions que les groupes de protection sociale et la Mutualité mettent en œuvre pour accompagner les familles tout au long de la vie. **Accompagner, agir pour la prévention, investir dans la recherche, soutenir les aidants familiaux et professionnels : ce 6<sup>e</sup> débat mettra en lumière les innovations concrètes de nos organismes au cœur de la famille.** Madame la Ministre, merci à nouveau d'être à nos côtés. Nous espérons que nos actions et nos initiatives contribuent à donner aux personnes âgées toute leur place dans la société. Enfin, soyez assurés que nous soutiendrons toutes les initiatives que prendront les pouvoirs publics pour apporter des solutions à cet enjeu fondamental. Je vous remercie.

### Michèle DELAUNAY

Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie

C'est à mon tour, Messieurs, Mesdames, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président de vous remercier de m'avoir invitée, car je crois que nous sommes en train d'accomplir un pas supplémentaire. Avec la Silver Économie, et en restant tous très mobilisés et engagés, nous tournons radicalement le dos à la démographie « inutile ». On parle toujours d'écologie punitive, pour qualifier l'écologie en termes d'interdiction. Il en va de même de la démographie. Pendant plusieurs années, nous avons affirmé que la dépendance était épouvantable et représentait un coût insurmontable et une charge insoutenable. Une telle considération me semble insupportable sur le plan moral

et humain et s'avère fautive de surcroît. **Avec la Silver Économie et les initiatives sociales accompagnant ce nouveau défi de la longévité, nous démontrons vraiment que l'âge est une chance.** Le cadeau que nous a fait le XX<sup>e</sup> siècle, ce cadeau inespéré, inattendu, impensé, alors que les courbes démographiques s'allongeaient, est également une opportunité pour notre pays, et donc une chance pour chacun de nous.

Nous allons relever ce défi par l'économie. Vous avez peut-être récemment entendu parler de la tenue d'un Conseil des ministres franco-allemand. À cette occasion, j'ai eu un entretien très intéressant avec mon homologue allemande, laquelle m'affirmait qu'elle était davantage prise au sérieux lorsqu'elle évoquait les personnes âgées en termes d'emploi. Lorsque l'on démontre que l'âge peut être une opportunité pour notre pays, les oreilles se dressent fréquemment. Le partenariat que nous menons me semble donc extrêmement positif et nous a permis, grâce à votre engagement dans le fonds du capital-risque, de donner de la crédibilité à nos propos et ainsi de créer une image positive de ce nouveau champ économique. La Silver Économie représente un potentiel de croissance de 14 % par an et de 10 % en termes d'emploi. Pour notre pays, Monsieur PISANI-FERRY estime que la Silver Économie peut apporter 0,25 % de croissance par an. Comme l'on évalue la croissance comme un trébuchet, une telle contribution peut peser lourd. Je suis donc très optimiste, y compris par la tonalité du petit livret qui a été distribué. Lorsque nous arrivons à faire partager cette vision positive des âgés, nous montrons que nous sommes en mesure de ne plus nous inscrire dans une guerre des générations. La réflexion sur ce champ de l'avancée en âge, qui est une réelle inquiétude et une bataille de tous les jours, sera plus aisée.

Nous poursuivons plusieurs objectifs, et en premier lieu montrer qu'être un Silver Citoyen est être quelqu'un de « grand » et de « retrouvé ». Cela permet de recouvrer ce respect non stigmatisant que l'on observe envers l'âge dans les sociétés traditionnelles. C'est cette ambition que je souhaite porter avec vous tous. **J'ose dire que la Silver Économie est une *success-story* à la Française, ce que les années à venir démontreront.** Je ne vais pas être plus longue. Merci à tous d'être là et merci pour ce partenariat très positif.



## OUVERTURE

### Frédéric CAZENAVE

Sur la Silver Économie, vous avez évoqué le foisonnement de l'offre. Comment faire pour favoriser et solvabiliser la demande ?

### Michèle DELAUNAY

C'est une excellente question. Avec les professionnels, nous avons identifié plusieurs freins, parmi lesquels l'insuffisance en termes de connaissance. Les chiffres montraient ainsi que seuls 40 % des Français savaient qu'il existait des détecteurs de chute. Ce dispositif est intéressant, parce qu'une chute est d'autant plus délétère qu'une personne reste longtemps à terre. Les conséquences se comptent alors en jours d'hospitalisation et en chances plus réduites en termes de récupération. Il faut faire connaître ces dispositifs et susciter l'envie de les utiliser.

Je crois que la création d'une dynamique autour de la Silver Économie dépend de plusieurs conditions. En premier lieu, il s'agit de la financer et d'améliorer les aides publiques en sa direction. Le premier volet de la loi, relatif à la prévention, va comporter un accès aux aides techniques seules habilitées par l'aide publique pour les faibles revenus. **Le but est de modéliser un bouquet d'aides techniques et de dispositifs d'assistance que nous pourrions financer massivement** – j'espère que les 100 départements pourront le faire –, notamment à destination des Français les moins riches. Les foyers français pourront ainsi entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, si une personne tombe dans son jardin, elle bénéficiera d'un dispositif d'assistance. Si elle n'ouvre pas ses volets pendant trois jours, quelqu'un interviendra à la maison dès le deuxième jour. Un domicile deviendra un partenaire et un atout dans l'autonomie, et non un nouveau « Chemin des Dames ». Ce soutien financier devrait ainsi dynamiser la Silver Économie.

En deuxième lieu, il s'agit de rendre ce dispositif « trendy », ce qui est déjà bien engagé, mais suppose néanmoins une grande habileté. Pourquoi cette évolution est-elle amorcée ? J'ai eu la chance de fréquenter des responsables du CAC 40. Je les reçois et m'aperçois qu'ils ont pratiquement

tous un bracelet connecté pour mesurer le nombre de pas réalisés dans la journée. Les objets connectés, les bracelets connectés, les dispositifs mesurant les apnées du sommeil ou les effets du vieillissement deviennent à la mode. Je vois qu'ils sont portés par des patrons comme Anne LAUVERGEON ou Guillaume PEPY. De surcroît, ils n'apparaissent plus comme un signe de l'âge. Ces outils constituent un réel atout, qu'il faut envisager pour l'ensemble des dispositifs de la Silver Économie. J'avais lancé l'idée d'un déambulateur design. Philippe STARCK avait promis de m'en faire le dessin, mais je l'attends toujours. En l'occurrence, le déambulateur design est une image. Nous devons faire en sorte que tous les objets de la Silver Économie doivent être porteurs et suscitent l'envie, ce qui me semble possible. Tels sont les objectifs que doit poursuivre la Silver Économie.

J'ai ressenti une grande joie récemment – vous constatez que j'ai des joies simples –, puisqu'un de mes collaborateurs m'a apporté un catalogue Auchan contenant une page « Silver ». Cette page propose des barres d'appui à dix euros et des objets d'accompagnement du vieillissement. J'ai invité les responsables d'Auchan à un rendez-vous pour qu'ils nomment cet espace, la Silver Boutique. **Dans tous les magasins Auchan, qui seront suivis par les magasins Carrefour et par les autres enseignes, je souhaite que s'ouvre une Silver Boutique, pour que l'on sache où les trouver. La commercialisation était un des freins de la Silver Économie et devrait maintenant en être un atout.**

### Frédéric CAZENAVE

Comment expliquer le retard de la France par rapport à l'Allemagne dans ce domaine de la Silver Économie ? Dans ce pays, il existe des maisons ou des enseignes estampillées « seniors ». Est-ce lié au fait que les industriels n'avaient pas identifié le potentiel du marché, ou à la mauvaise image qui colle encore au vieillissement ?

### Michèle DELAUNAY

Lors de ma rencontre avec ma collègue allemande, j'ai plutôt constaté qu'elle était stupéfaite par notre avance sur



## OUVERTURE

le champ de la Silver Économie. Je n'ai encore jamais vu de Silver Boutique en Allemagne. J'ai commis une erreur, puisque j'ai sélectionné un mari allemand. Je l'ai payé au prix fort, m'étant rendue assez souvent en Allemagne, y compris avant la réunification, mais je n'y ai jamais vu de Silver Boutique. Il faut savoir qu'ils ont encore plus peur que nous de leur situation démographique, car il y a autant d'âgés en Allemagne qu'en France, mais moins de jeunes.

### Patrick LELONG

Est-il vrai que vous avez demandé que l'on retire du *Cid* le fameux vers, « ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie » ?

### Michèle DELAUNAY

Exactement. Je souhaite qu'il soit proscrit dans les écoles. Je vous remercie de m'y aider. Sachez que votre proposition sera relayée.

### Patrick LELONG

Vous assumez également la responsabilité du Magic Silver Tour. Quelles sont les prochaines étapes ? Peut-être le Palais des Sports lorsque tout le monde sera convaincu ?

### Michèle DELAUNAY

Il existe déjà les Oscars de la Silver Économie, puisque nous sommes reçus à la Cinémathèque de Bercy. Le Magic Silver Tour concerne les trois « Silver régions » qui sont en attente. Trois « Silver régions » ont été labellisées, dont la Basse-Normandie, première région à avoir été labellisée, qui possède 200 entreprises évoluant dans ce secteur que vous ne connaissez peut-être pas vous-mêmes. L'une d'entre elles aménage des ascenseurs privatifs sur mesure. Si vous voulez adapter votre maison et rester ainsi dans votre logement ancien ou non aménagé, il peut sembler impossible ou coûteux d'y installer un ascenseur. Pourtant, cette entreprise, ETNA France, fabrique des ascenseurs à vitesse lente, puisque ses produits n'ont pas la vitesse des ascenseurs ou des élévateurs des

gratte-ciel. Les ascenseurs à vitesse lente ne posent aucun problème pour se rendre au premier ou au second étage. Ils disposent d'une surface d'un mètre carré de surface et coûtent 14 000 euros tout compris. Cela peut sembler onéreux, mais moins que de changer de maison.

Si le financement personnel n'est pas suffisant, j'ai bon espoir que l'ANA et les caisses de retraite participent à la subvention de cette démarche. **Ce sera d'autant plus aisé si nous mettons en synergie les aides à la réhabilitation énergétique et les aides à l'adaptation du logement, ce que nous souhaitons faire avec Cécile DUFLLOT.** Grâce à l'enveloppe globale, nous pourrions entreprendre davantage de travaux.

La deuxième région labellisée « Silver région » est la région Midi-Pyrénées, suivie de l'Aquitaine. La quatrième région sera probablement le Limousin. Il s'agit d'un véritable laboratoire, car elle est probablement la région la plus vieille d'Europe, mais elle a décidé d'en faire un atout. Je rappelle que la France appartient aux cinq leaders mondiaux en termes de longévité, chaque pays étant à peu près à égalité. Nous devons également appartenir aux cinq leaders mondiaux de la Silver Économie.

### Patrick LELONG

Au mois de juin se profile un événement important dans votre calendrier.

### Michèle DELAUNAY

Oui, il s'agit même d'un événement essentiel. Merci de me le rappeler. C'est en l'occurrence la présentation de la loi devant la première chambre. La loi est actuellement présentée au Conseil Économique, Social et Environnemental, où elle a été accueillie avec beaucoup de proactivité par les membres de ce Conseil, qui ont compris que cette loi ne concernait pas uniquement les affaires sociales. Deux commissions ont ainsi été saisies pour travailler sur l'aménagement du territoire et sur les affaires sociales. De surcroît, le Conseil d'État étudie la rédaction du projet de loi, y passant du temps et y travaillant très sérieusement.



## OUVERTURE

J'avais pris comme titre de la loi, parce que c'était la promesse de François HOLLANDE, « loi d'adaptation de la société au vieillissement ». Ce titre me semble triste et peu porteur. Les gens s'imaginent ainsi qu'il y aura des déambulateurs partout dans les rues. Même François HOLLANDE le reconnaît. En conséquence, nous allons nommer cette loi « loi de transition démographique ». Je pratique un lobbyisme intense en ce sens. **Je suis totalement convaincue que la transition démographique est, avec la transition énergétique et écologique, un atout et un enjeu d'importance pour ce XXI<sup>e</sup> siècle.** De surcroît, l'expression choisie me semble un peu plus moderne. En effet, le titre « Ministère des Personnes âgées » ne fait rêver personne. Merci à tous.





## PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE DÉPENDANCE OCIRP – FRANCE INFO – LE MONDE 2013

### Jean-Manuel KUPIEC

Directeur général adjoint de l'OCIRP

### Jean-Luc GAMBEY

Institut Molitor Consult

### Patrick Lelong

Journaliste de France Info

### Frédéric CAZENAVE

Nous allons passer au 6<sup>e</sup> baromètre Dépendance OCIRP - France Info - *Le Monde*, présenté dans le cadre d'une vidéo.

### Patrick LELONG

Le projet de loi Autonomie du gouvernement a été présenté en Conseil des ministres. On connaît globalement les plans d'actions prévus, avec la mise en œuvre d'une aide au répit des aidants, l'amélioration de l'APA et la rénovation des résidences qui en ont besoin. L'enseignement principal est toutefois que les Français veulent rester chez eux, à leur domicile, le plus longtemps possible. Or, nous souffrons d'un retard considérable sur ce plan par rapport à des pays comme le Japon, l'Angleterre ou les pays du Nord, lesquels ont pris le vieillissement de la population à bras-le-corps depuis longtemps. Nous prenons le train en marche, mais mieux vaut tard que jamais à mon sens.

**Le baromètre de l'OCIRP pose des questions sur l'aide à l'autonomie des personnes âgées et sur la Silver Économie, concept nouveau pour nous, mais plus ancien pour d'autres pays.** Qu'en est-il du rôle de l'entreprise via les salariés, les employeurs, les partenaires sociaux, les DRH ? Elle joue un rôle qui n'est pas forcément prioritaire, mais au moins citoyen, dans la mise en place d'une aide à l'autonomie et dans la mise en place de la Silver Économie. Ce rôle de l'entreprise est-il légitime ?

### Jean-Manuel KUPIEC

L'entreprise est confrontée à deux problématiques. En premier lieu, elle souhaite s'occuper de ses salariés, les protéger et mettre en place un contrat collectif, pour qu'une rente soit versée lorsque les salariés quitteront l'entreprise. En second lieu, ces mêmes salariés sont également des aidants. En effet, les aidants ne sont pas tous des retraités ; ce sont parfois des actifs. L'entreprise doit ainsi gérer des personnes qui ont une vie professionnelle, une vie privée et une vie d'aidant. Que faire en conséquence ? **On ne peut pas raisonnablement considérer que les aidants constituent une population de bénévoles ayant légitimité à intervenir, mais sans avoir un droit de reconnaissance en conséquence.** Cette considération va évoluer, ce qui constitue un point positif dans l'évolution des débats entre partenaires sociaux et DRH. Pourquoi ne pas aller plus loin ? Nous sommes actuellement en situation de crise économique, les salaires constituant une problématique constante. Nous nous inscrivons plutôt dans une logique de complémentaire Santé dans le cadre d'autres débats. La perte d'autonomie est un sujet qui intéresse tout le monde, mais fait peur, de même que le vieillissement. Je ne citerai ni le général de Gaulle, ni Alfred Sauvy, lesquels ont contribué à faire de la vieillesse une période qui n'est pas acceptable dans une société. **Nous voulons faire l'inverse, en affirmant que le vieillissement est une bonne nouvelle.** Il faut une révolution des âges, laquelle est certes devant nous.

### Patrick LELONG

Jean-Luc, dans ce baromètre, nous avons constaté le rôle volontaire de l'entreprise, ainsi que plusieurs freins (pouvoir d'achat). Les DRH, les salariés et les partenaires sociaux ont-ils la volonté d'avancer et de s'approprier ce débat et les solutions qui ont été qu'évoquées ?

### Jean-Luc GAMBEY

C'est un sujet concret au sein de l'entreprise. Nous avons interrogé les DRH, les délégués syndicaux et les salariés. **70 % des salariés estiment qu'il est du ressort de**



## PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE DÉPENDANCE OCIRP – FRANCE INFO – LE MONDE 2013

**L'Entreprise d'apporter un complément de financement en instituant une garantie dépendance.** 76,3 % des délégués syndicaux partagent ce point de vue, seuls les DRH étant un peu en retrait, puisque 43,8 % d'entre eux s'expriment en faveur de ce socle de financement via l'entreprise. Manifestement, le contexte est très favorable à la garantie dépendance collective dans l'entreprise.

### Patrick LELONG

Comment procéder ? Comment faire pour qu'il y ait, dans un premier temps, une couverture contre le risque de perte d'autonomie dans l'entreprise ? Faut-il envisager une inclusion dans les services déjà existants ou une création *ex nihilo* ?

### Jean-Manuel KUPIEC

Il existe aujourd'hui **deux solutions**. On peut ainsi procéder à une **inclusion** dans les frais relatifs aux soins de santé, ce qui amène à considérer que la perte d'autonomie relève d'une consommation médicale. L'autre approche repose sur une perception plus viagère, en préconisant de doter les Français de **ressources complémentaires** pour leur permettre de rester à domicile ou en établissement, tout en réduisant le reste à charge. Ces deux approches ne sont pas si éloignées l'une de l'autre, en considérant que les Français devront s'appuyer sur d'autres solutions, compte tenu du niveau des retraites et de la volonté des Français de laisser du patrimoine à leurs enfants et à leurs petits-enfants. C'est une donnée fondamentale.

### Patrick LELONG

La Silver Économie, dont on parle depuis l'année dernière en France, mais depuis bien plus longtemps dans d'autres pays, doit accompagner le vieillissement de la population. Pourquoi souffrons-nous d'un tel retard ? Est-ce une source de croissance, une source d'emploi, une source de bien-être pour les personnes âgées ou s'agit-il uniquement d'un petit refrain un peu vain ?

### Jean-Luc GAMBEY

Nous souffrons d'un retard manifeste par rapport à nos voisins européens. Si l'on prend l'exemple de la téléassistance, deux millions de Britanniques en bénéficient quotidiennement à domicile, contre 400 000 Français qui l'ont installée. Le rapport est significatif et les progrès à accomplir sont manifestes.

### Patrick LELONG

Sommes-nous également en retard pour les produits ?

### Jean-Manuel KUPIEC

Oui, aujourd'hui, une filière domotique existe dans le champ de la Silver Économie : e-domotique, e-gérontologie, e-autonomie, systèmes reposant essentiellement sur l'informatique. Or la demande n'existe pas réellement en domotique, parce que les produits sont trop chers et que la demande n'est donc pas solvabilisée. **Un cycle économique doit être mis en place, mais cela nécessite l'introduction d'un cycle industriel, que l'on met plusieurs années à concevoir et à mettre en place.** Aujourd'hui, ces dispositifs (e-autonomie, Silver autonomie) n'existent pas réellement pour les générations déjà en perte d'autonomie. Pour elles, c'est probablement trop tard. Ces dispositifs bénéficieront plutôt aux générations futures. La France possède l'avantage d'avoir une population plus âgée que d'autres pays, ce qui peut être une source de croissance du PIB, via la croissance de produits et de services non délocalisables. Chacun disposera peut-être de son petit robot, que l'on nomme majordome, pour l'aider dans ses travaux utilitaires quotidiens. Cette évolution n'existe pas encore à ce stade, mais nous devons procéder à cette anticipation pour favoriser le maintien à domicile. Il faut savoir que 450 000 chutes se font à domicile et entraînent 18 000 décès. Le domicile est donc un lieu dangereux, indépendamment des EHPAD. **Si l'on veut que les Français vivent mieux dans leur contexte familial, il convient d'équiper le domicile. C'est un vrai défi de croissance pour la France.**



## PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE DÉPENDANCE OCIRP – FRANCE INFO – LE MONDE 2013

### Patrick LELONG

Est-ce que nous nous donnons réellement les moyens de ces ambitions ?

### Jean-Manuel KUPIEC

Certaines de nos entreprises sont leaders sur ce marché, mais pas suffisamment pour que ce marché soit ouvert à toute demande du public. Il faut savoir que demain, ce sont les personnes âgées et les aidants qui achèteront. Ils auront un rôle à jouer quant à l'évolution de ces technologies. **C'est un marché de demain, qui n'existe pas aujourd'hui, mais cette évolution doit être accompagnée.** En effet, toute filière doit être financée avant qu'elle ne devienne autonome sur ce plan.

### Patrick LELONG

Il existe un marché, une population, une volonté de rester chez soi et des entreprises. Il existe donc de réelles perspectives de croissance. Il faut maintenant agir. S'agit-il d'aller vers la Silver Économie ? Le danger ne serait-il pas de faire des économies sur la Silver Économie ?

### Jean-Manuel KUPIEC

Cette tendance est nouvelle, mais la France est en pointe sur le plan technologique s'agissant de certaines applications. Toutefois, dans le médical ou le néo-médical, la télémédecine peine encore à se développer dans notre pays. La loi de finances 2014 évoque toujours des expérimentations pour la télémédecine. Nous constatons néanmoins que la situation peut évoluer, mais cela implique une autre vision. Les Français ne sont pas opposés à une ingérence dans leur vie privée, ne serait-ce que pour veiller à leur comportement sur le plan médical ou non-médical. C'est une intrusion que l'on peut maîtriser et que l'on peut partager.

### Jean-Luc GAMBEY

Nous sommes confrontés à un frein culturel. On peut avoir les meilleures technologies et la meilleure domotique du monde, il faut qu'elles soient considérées comme non intrusives et perçues comme une aide par l'utilisateur. La technologie doit être un soutien et une aide à domicile, et non-être stigmatisée comme un vecteur d'intrusion. Nous devons évoluer sur le plan culturel par rapport à d'autres pays qui l'ont d'ores et déjà acceptée.

### Patrick LELONG

Les Français veulent donc rester chez eux le plus longtemps possible, encore faut-il qu'ils soient bien chez eux et que tout soit adapté, aussi bien les services, les produits que la maison, dans le souci d'accompagner au mieux l'avancement en âge.



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

**La table ronde est animée par Frédéric CAZENAVE, journaliste au journal Le Monde, et Patrick LELONG, journaliste à France Info.**

### **Participent à la table ronde :**

Jérôme PIGNIEZ, délégué général du Syndicat national de la Silver Économie, ASIPAG,  
Emmanuel GUTMAN, directeur du Pôle handicap, Institut de la Vision,  
Arnaud ZEGIERMAN, sociologue, directeur associé de l'Institut Viavoice,  
Jean-Hervé LORENZI, économiste, Président du Cercle des Économistes,  
Christophe BOUTINEAU, président de l'Afrata (Association Française de Téléassistance) et Président directeur général de Filassistance,  
Nadia FRONTIGNY, vice-présidente Care Management – Orange Healthcare,  
Laurent LEVASSEUR, directeur général de Bluelinea,  
Thierry VILLETTE, directeur recherche & développement neuro-bio sensoriel, Essilor,  
Giovanni UNGARO, directeur assistance à l'autonomie, Groupe Legrand.

### **Frédéric CAZENAVE**

Tous les chiffres du baromètre sont disponibles sur le site de l'OCIRP. Nous allons maintenant passer à la première table ronde de la matinée, « la Silver Économie, des avancées technologiques au service des hommes ». Dans cette optique, j'invite les intervenants à nous rejoindre autour de la table.

Nous avons réuni des entreprises symboles de cette Silver Économie, ainsi que des experts, sociologues, économistes, entrepreneurs, qui vont réagir aux différentes évolutions technologiques et envisager les perspectives de ces marchés.

### **I. LES BRACELETS ÉLECTRONIQUES, UN EXEMPLE DE LA RÉUSSITE DE LA SILVER ÉCONOMIE**

#### **Frédéric CAZENAVE**

Laurent LEVASSEUR, vous êtes directeur général de Bluelinea, une entreprise qui connaît une forte croissance, puisque son chiffre d'affaires a été multiplié par dix en deux ans. Votre entreprise est notamment connue pour ces bracelets qui équipent les personnes vulnérables. Expliquez-nous le potentiel et l'essor de votre entreprise en quelques années ?

#### **Laurent LEVASSEUR**

Nous avons bénéficié d'une chance incroyable, puisqu'une ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie est arrivée quasiment en même temps que nous, ce qui nous a contribué à renforcer notre identité. Nous faisons de la Silver Économie avant même que ce nom s'impose. Nous proposons ainsi un bouquet de services, car l'innovation suppose de la fiabilité en termes de service. Nous avons compris que la technologie soit un service. En l'occurrence, le dispositif en lui-même n'a que peu d'importance. La réflexion doit surtout se focaliser sur ce que nous allons mettre en place en cas d'alerte. Tel était le but de notre démarche. **Nous avons donc créé un bouquet de services, le premier produit ayant rencontré le succès étant un bracelet d'autonomie.**

Nous avons en outre imaginé un modèle économique pour soutenir la diffusion de ces services. Quel est-il ? Le taux de subvention dont bénéficient nos clients atteint 11 %. Ils doivent donc financer 89 % du service. Nous avons examiné ce qui fonctionne depuis dix ans. À titre d'exemple, le Smartphone vaut 600 euros, mais personne ne paie autant pour obtenir ce produit. Nous avons copié ce modèle, mais nous avons constaté un problème de proximité. Comment parvenir à déployer ces solutions à domicile ? Comment trouver le partenaire du « dernier kilomètre » ? Nous avons créé le concept des plates-formes locales de coordination (*low and care*) pour franchir cette Muraille de Chine bâtie entre les



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

données de santé et les données sociales et ainsi suivre des personnes à domicile et solliciter des sentinelles pour mieux les accompagner. Nous sommes donc passés de 6 personnes en 2011 à 75 personnes actuellement. Nous nous déclarons comme un opérateur du domicile permettant de rendre possible l'EHPAD à domicile. Ce terme était quasiment inconnu, mais nous souhaitons permettre à des personnes de continuer à rester chez eux le plus longtemps possible. Christophe BOUTINEAU me posait une question sur la notion de la Silver Économie. Plus personne ne s'interroge sur l'allongement de la vie, mais notre mission est de travailler sur l'allongement de l'autonomie. Dans cette optique, nous envisageons effectivement cette notion de transition démographique. Nous avons rencontré un marché, parce que nous avons fait en sorte que l'offre soit accessible au plus grand nombre. Il n'y a donc pas de mystère.

### Frédéric CAZENAVE

À quoi correspond l'EHPAD à domicile ? Quel est le contenu de cette offre ?

### Laurent LEVASSEUR

À qui s'adresse l'EHPAD à domicile ? Nos clients sont les EHPAD et les groupes d'EHPAD, c'est-à-dire des structures ayant besoin de recouvrer un second souffle, car elles ne parviennent plus à générer de la croissance externe et n'ont plus l'autorisation de créer de nouveaux lits. **Le forfait est de l'ordre de 80 à 100 euros par jour, soit 2 000 à 3 000 euros par mois, alors que la retraite moyenne mensuelle se situe à 930 euros. L'inadéquation entre l'offre et la demande est donc manifeste.** Nous souhaitons rendre possible l'EHPAD à domicile, via un premier socle technologique installé à domicile permettant de remonter une série d'alertes et *in fine* d'activer des services de l'EHPAD et de solliciter un réseau de confort, si la personne a besoin d'être rassurée. Ce dispositif va permettre au personnel des EHPAD de se rendre au domicile, lorsque cette démarche s'avèrera nécessaire. En augmentant son personnel de 30 à 40 %, l'EHPAD pourra ainsi gérer trois à quatre fois plus de lits. C'est ce que nous constatons dans un certain

nombre de groupes d'EHPAD. Il s'agit en définitive d'une offre en marque blanche. Les EHPAD pourront gagner cinq à dix ans dans la mise en place de l'offre. Dans deux quinquennats, les EHPAD auront changé. À l'avenir, la personne pourra se rendre à l'EHPAD pendant deux à trois mois, le temps de se remettre en forme, avant de rentrer chez elle. Aujourd'hui, lorsqu'une personne chute, elle part à l'hôpital et ne revient généralement jamais chez elle. Elle repassera par l'EHPAD et s'y arrêtera. Il est pourtant possible de retarder cette situation et de permettre le retour à domicile.

## II. FÉDÉRER ET DIFFUSER LES OFFRES DE PRODUITS ET DE SERVICES, UNE NÉCESSITÉ POUR LA SILVER ÉCONOMIE

### Frédéric CAZENAVE

Vous avez évoqué le « coup de booster » donné par la Silver Économie et le rôle joué par Madame la Ministre. Jérôme PIGNIEZ, vous êtes délégué général de l'ASIPAG, syndicat des entreprises de la Silver Économie. Comment allez-vous porter ces offres et ces services à la connaissance du plus grand nombre ?

### Jérôme PIGNIEZ

Depuis sa genèse en 2009, l'objectif de l'ASIPAG est de créer une filière d'excellence en géro-technologie. Le terme « Silver Économie » me semble plus trendy et sexy. C'est pourquoi le portail de l'ASIPAG a intégré ce nom, Acteur de la Silver Éco. Quel est le rôle de l'ASIPAG dans ce cadre ? L'objectif est d'ouvrir le plus largement possible le catalogue des offres. La loi de l'offre et de la demande doit s'appliquer dans ce secteur. **Or de nombreux produits et de nombreuses solutions existent, mais il convient de les faire connaître, via la création d'un catalogue de services mis en ligne et d'un numéro unique national d'information.** Les gens pourront contacter ce numéro pour obtenir des informations auprès de ce service, que l'on pourrait appeler conciergerie. L'ASIPAG est accompagnée par d'autres acteurs, présents d'ailleurs autour de la



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

table, dans le but de déployer le plus largement possible ce catalogue des offres disponibles.

### Patrick LELONG

Nous nous connaissons depuis longtemps, puisqu'il y a sept ans, nous nous intéressions à la perte d'autonomie. À chaque étape de la réflexion, vous avez mis en avant la nécessité de confiance. Comment faire en sorte que ce créneau de la Silver Économie ne soit pas entaché ou fragilisé par la venue d'acteurs qui voudraient simplement en tirer du profit à court terme ?

### Jérôme PIGNIEZ

Cela reviendrait à « faire du fric sur le dos des petits vieux ». À l'époque, lorsque nous prenions rendez-vous avec des structures associatives, il nous était reproché de le faire, à tort, mais grâce à la Silver Économie, ce reproche tend à disparaître. Par ailleurs, il ne faut pas avoir peur de travailler égoïstement, parce qu'en procédant de la sorte, il sera possible d'en profiter plus tard et d'en faire profiter la filière. Sur le plan éthique, sur l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans la Silver Économie et qui ont signé la charte éthique de l'ASIPAG, aucun ne s'inscrit dans cette logique de profit. **Un travail de labellisation a été réalisé, mais comme nous étions une association et sommes devenus depuis un syndicat, nous avons livré nos travaux de labellisation à ceux dont la mission est justement de réaliser des chartes et des labels.** Nous croyons en effet à cette logique de charte éthique et de charte commerciale, dans le but de faire mieux que la loi et de mieux répondre aux problématiques des personnes âgées.

### III. LABELLISER POUR MIEUX CRÉER LA CONFIANCE ET SOUTENIR LA FILIÈRE

### Frédéric CAZENAVE

Le label est une réelle nécessité. Certains acteurs du secteur de la Silver Économie ont d'ailleurs justement mis en place un label. Je pense à vous, Christophe BOUTINEAU, président de l'Association Française de Téléassistance. En début d'année, vous avez mis en place un label. Pourquoi ? Comment en mesurerez-vous les effets ?

### Christophe BOUTINEAU

Effectivement, la confiance est l'une des premières conditions pour débloquer et lancer un marché. Il convient donc de la restaurer, car nous intervenons auprès de personnes fragiles, et d'établir ce lien de confiance avec les aidants et avec les personnes elles-mêmes. C'est notamment la finalité du label. Le principal écueil est celui de l'isolement. On évoque l'autonomie et la pathologie, mais l'isolement reste le souci majeur, notamment en cas de perte d'autonomie. La téléassistance constitue donc une porte d'entrée dans la Silver Économie en restaurant le lien social et en soutenant la personne pour préserver une vie optimale dans son domicile. Elle a alors besoin d'être accompagnée et aidée. **Le label est donc élaboré pour faciliter la diffusion de la téléassistance, qui représente actuellement 500 000 raccordements.** Pour autant, cela ne représente encore qu'un quart de ce qui est entrepris dans les autres pays d'Europe, exposés au même niveau de vieillissement.

### Frédéric CAZENAVE

Comment expliquer ce nombre plus élevé de raccordements dans les autres pays ?

### Christophe BOUTINEAU

La téléassistance possède une connotation très péjorative en France, parce qu'elle est fréquemment proposée



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

après une première chute. Or cette démarche intervient souvent trop tard, et est plus subie que choisie. Il faut passer à une démarche de téléassistance positive, donc choisie, ce qui suppose d'élargir son application et son champ. Concevoir la téléassistance comme un dispositif permettant de prévenir les problématiques de chute et de malaise ne constitue pas la meilleure porte d'entrée. En effet, 95 % des appels de téléassistance sont des appels de convivialité. Il ne faut pas négliger cette notion de lien social et d'accompagnement à domicile et favoriser le maintien du lien avec l'environnement (famille, commerçants, voisins), ce que permettra le système de téléassistance. **Un certain nombre de capteurs sont désormais devenus suffisamment fiables, et faciliteront ainsi une téléassistance multi-services plus efficace et plus à même d'assurer le maintien du lien social.**

### Jérôme PIGNIEZ

Nous en discutons il y a quelques jours. La téléassistance a l'image d'un produit pour les vieux pauvres, à cause de la délégation de service public. En effet, le Conseil général possède des fonds pour 10 000 personnes âgées, dans le cadre de cette délégation de service public. Les critères de choix reposent sur le niveau de dépendance et celui de l'imposition. Si une personne âgée, le service d'urgence ou la CCAS intervient, de même que l'assistante sociale. Mais si la personne ne remplit pas les critères précédemment évoqués, elle ne peut pas bénéficier de l'aide du Conseil général. De surcroît, la loi sur la délégation de service public fait que l'on ne peut pas proposer d'acteurs du privé, même si la personne concernée dispose des moyens suffisants pour se payer un tel service.

### Nadia FRONTIGNY

Effectivement, en termes d'offre privée, Orange a proposé en 2008 la Téléassistance mobile, que nous continuons à opérer, même si nous en avons arrêté la vente. En effet, le marché privé n'existe pas en France, parce que ce dispositif n'y est pas bien vu. Dans les pays anglo-saxons, on ne vous opère plus à partir d'un certain âge, ce qui n'est pas le cas en France. Il n'existe pas d'incitation à la prévention en France. Comme l'a dit Madame

DELAUNAY, nous sommes dans une phase de transition démographique, induisant une nouvelle représentation culturelle du vieillissement. C'est ce changement qui permettra peut-être d'ouvrir le marché.

### IV. COMMENT UN GRAND OPÉRATEUR INTÈGRE-T-IL LA SILVER ÉCONOMIE DANS SES OFFRES ? L'EXEMPLE D'ORANGE

#### Frédéric CAZENAVE

Nadia FRONTIGNY, Orange présente en quelque sorte une offre d'opérateur pivot. Qu'en est-il ? Pouvez-vous nous donner quelques explications et nous préciser comment Orange s'inscrit dans cette démarche ? Quel est le potentiel de ce marché ?

#### Nadia FRONTIGNY

Orange évolue depuis longtemps dans le domaine de la santé, par exemple dans le cadre du tiers payant médical. Lorsque vous arrivez en pharmacie les mains dans les poches, les opérations financières sont réalisées par nos filiales. Elles équipent également la plupart des hôpitaux et des EHPAD en technologie. Ce sont des exemples de notre implication dans les filières de la santé. Les technologies sont très peu utilisées dans le domaine social de l'accompagnement du vieillissement. Nous avons donc lancé plusieurs produits, dont la téléassistance mobile, avec plus ou moins de succès. Lors de ce mouvement vers la Silver Économie, initié par Madame la Ministre, nous avons apporté notre contribution d'entreprise responsable, particulièrement en termes d'analyse. **Dans ce grand marché de la Silver Économie, il existe plusieurs cibles qui ne sont pas encore réellement des marchés, car encore insuffisamment accessibles, à savoir les âgés actifs et le marché des personnes en perte d'autonomie, lequel repose sur le bien vivre à domicile qui suppose des dépenses publiques élevées.** Or nous constatons un réel problème d'organisation et de solvabilisation. En l'occurrence, les démarches sont





## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

toutefois émiettées, entre les Conseils généraux, les Caisses de retraite, l'Assurance maladie et l'État, chaque apportant une partie de l'aide. En conséquence, il devient difficile de constituer une offre construite.

Madame la Ministre a utilisé le terme de transition démographique, lequel me semble éclairant. L'apport d'Orange est celui d'une entreprise de la transformation, que nous appelons transformation numérique. Nous aidons ainsi quotidiennement nos clients à se réapproprier les produits du secteur numérique. Dans le secteur du bien-vivre à domicile, comment transformer l'action sociale pour qu'elle soit structurée, de sorte que les outils technologiques puissent la rendre plus efficace pour les professionnels comme pour les personnes ? Nous avons formulé une proposition d'opérateur pivot, qui a été reprise, celle du contrat de filière industrielle. Nous devons cependant poursuivre les démarches d'évangélisation, car l'on évoque surtout des maisons de l'autonomie, ce qui reviendrait à reproduire ce qui est réalisé dans de nombreux départements avec la mise en place de guichets multiples, et non d'un guichet unique. **Il conviendrait justement d'instituer ce guichet unique permettant de fournir les informations nécessaires à la personne âgée ou à ces aidants**, qui auront ainsi la possibilité de prendre les décisions relatives au projet de vie à domicile en ayant la perception de l'ensemble des financements et en bénéficiant d'une coordination professionnelle et des dispositifs d'alerte.

Ces propositions d'organisation sont complexes, mais les pouvoirs publics doivent s'en saisir, parce que l'accompagnement des personnes nécessite des fonds. La solvabilisation complémentaire doit également être envisagée, parce que les familles sont mises à contribution. Or, on sait que les assureurs, les institutions de prévoyance et les caisses de retraite ont envie de travailler en ce sens et de compléter cette solvabilisation. Les industriels seront alors à la disposition des acteurs « métier » pour les aider.

### V. COMMENT LES FRANÇAIS PERÇOIVENT-ILS LA PROBLÉMATIQUE DE L'AVANCÉE EN ÂGE ET DE L'AUTONOMIE ?

**Patrick LELONG**

Ma question suivante est destinée au sociologue Arnaud ZEGIERMAN. On évoque l'avancée en âge comme une chance, le mot vieillissement étant banni. Les Français sont-ils prêts à cette évolution ? Qu'évoque pour vous cette transformation ?

**Arnaud ZEGIERMAN**

Évoquer la Silver Économie est intéressant, mais quel est le point de vue des Français ? En l'occurrence, il me semble très diversifié. Lorsque l'on parle des personnes âgées et des seniors, on parle de la population la plus hétérogène qui soit. Lorsque les sociologues et les instituts de sondage interrogent des personnes sur leurs habitudes de vote ou de consommation, ils les catégorisent (hommes/femmes, milieu urbain/milieu rural, niveau de diplôme ou de capital économique). Dès lors qu'un individu deviendrait senior, il ne serait plus que senior. Or il dispose d'un capital culturel et économique. Une personne âgée n'est donc pas uniquement une personne âgée. **Les seniors constituent une catégorie hétérogène, ce qui confirme que le point de vue des Français n'est pas homogène.** Comment les avancées technologiques pourront-elles être acceptées par cette population ? Nous le verrons, en fonction de la diversité de ces différentes catégories de population. Il n'existe aucune homogénéité.

**Frédéric CAZENAVE**

La technologie peut-elle tout résoudre ?

**Arnaud ZEGIERMAN**

Cela dépend de ce que l'on veut en faire. Le devenir d'une technologie est lié à ce que l'on veut en faire et





## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

aux appétences du corps social. L'arrivée d'une nouvelle technologie va-t-elle permettre de réduire les inégalités ou contribuera-t-elle au contraire à les renforcer ? On ne le sait pas. Tout dépend de ce que nous pourrions en faire. Une nouvelle technologie reste simplement un outil à disposition de la société.

### Frédéric CAZENAVE

Faut-il craindre un moindre lien social ? Tout dépendra-t-il de l'usage qui en sera fait ?

### Arnaud ZEGIERMAN

Le lien social constitue la problématique majeure pour les sociologues. Nous avons réalisé une étude auprès de l'ensemble de la population française, et pas uniquement auprès de la population âgée de plus de 60 ans. Nous avons notamment posé la question relative aux modalités les plus adaptées pour répondre aux besoins de solidarité des seniors. D'après le sondage, ce sont avant tout les liens tissés grâce à la famille ou aux proches (76 %). Ces liens apparaissent prioritaires par rapport aux liens tissés grâce au monde associatif ou aux liens communautaires ou tissés grâce aux innovations technologiques, lesquelles apparaissent en quatrième position. Ces dernières apparaissent donc comme un substitut.

Suite à cette question, nous avons demandé aux personnes interrogées pourquoi elles pensaient cela. **Il en ressort que les liens familiaux apparaissent comme les plus naturels.** Cela va de soi pour nous. Quant aux technologies, elles sont finalement perçues comme des parades face à certaines carences de la famille ou de l'entourage.

Nous avons ensuite posé une seconde question : avez-vous le sentiment qu'en France, aujourd'hui, nous sommes bien préparés à vieillir ? Cette question pouvait être perçue comme ambiguë, mais 31 % des personnes interrogées considèrent que nous sommes bien préparés à vieillir en France. Les personnes âgées de plus de 65 ans sont plus nombreuses à considérer que nous sommes bien préparés à vieillir, ce qui est paradoxal. Pourquoi nous sentons-nous bien ou mal préparés à vieillir ? La

réponse est la même : que l'on se sente bien ou mal préparé à vieillir, l'on invoque surtout le niveau de prise en charge. Soit ce niveau de prise en charge nous rassure, soit l'on se dit qu'en regard aux contraintes économiques actuelles et au pessimisme qui en découle, le niveau de prise en charge sera limité, ce qui explique le ressenti négatif des personnes interrogées.

Nous avons enfin posé une troisième question : quelles seront les principales évolutions en France pour les seniors dans les années à venir ? **16 % des Français évoquent l'allongement de l'autonomie et du maintien à domicile avec le développement d'une offre de soins et de services adaptés, et l'amélioration des structures d'accueil.** Les Français peuvent être optimistes, mais 10 % craignent une dégradation financière et une précarité accrue. Finalement, on peut retenir de cette étude le poids prépondérant de la famille et les craintes financières, que l'on mesure au quotidien et que l'on retrouve lorsque l'on évoque le passage du troisième âge au quatrième âge. Quelles seront les parades face aux difficultés auxquelles nous serons confrontés ?

### Laurent LEVASSEUR

L'un des chiffres dévoilés par cette étude m'interpelle. 42 % des personnes interrogées ne se prononcent pas. Pourquoi ? Est-ce parce que ces personnes n'en ont aucune idée ou parce que ce problème ne les intéresse pas ?

### Arnaud ZEGIERMAN

Ce problème les intéresse, mais ce sujet inquiète. **Les personnes ne savent pas répondre et éprouvent une certaine crainte pour des raisons économiques.** Il en découle une incapacité à se projeter dans l'avenir. Toutefois, nous entendons ce type de réponses dans toutes nos études, en raison de la situation économique actuelle.

### Laurent LEVASSEUR

Ce n'est pas banal de constater que 42 % des personnes sont incapables de répondre à une question.



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

### Arnaud ZEGIERMAN

C'est effectivement au-delà des taux habituellement constatés.

### VI. L'EXEMPLE D'UNE INNOVATION TECHNOLOGIQUE : LES LUNETTES À RÉALITÉ AUGMENTÉE

### Frédéric CAZENAVE

La technologie sera-t-elle à même de les rassurer ? Nous le verrons. Laurent VILLETTE, vous travaillez chez Essilor sur l'innovation technologique des lunettes, afin d'améliorer la vue des malvoyants.

### Laurent VILLETTE

Vous connaissez Essilor, leader mondial de l'optique. Il est important pour notre société de servir tous les âges de la vie pour optimiser la vision et mieux voir le monde. Depuis quelques années, nous avons investi dans de nouvelles technologies. Nous allons ainsi embarquer de l'électronique et des capteurs dans le verre et dans des montures. Ce sont des projets en recherche et développement, mais nous disposons d'un service de recherche Essilor au sein de l'Institut de la Vision, sur le site de l'hôpital des Quinze-Vingts, où nous nous intéressons à ces nouvelles technologies pour les personnes vieillissantes et pour les malvoyants et à l'exploration de leurs usages dans un cadre médical et clinique. Nous recrutons en effet des personnes qui sont malvoyantes, sachant que la malvoyance concerne, selon l'OMS, les personnes qui, après correction ophtalmique et du fait de l'endommagement des tissus, ont moins de trois dixièmes de vision. En dessous d'un vingtième, l'on évoque la cécité. En réalité, pour les lunettes à réalité augmentée que nous proposons, les seniors constituent la tranche de population la plus concernée.

En guise de démonstration, je vais chausser des lunettes à réalité augmentée, qui permettent d'obtenir une image additionnelle. Le porteur de ces lunettes voit donc l'image du monde, avec une correction ophtalmique, et une image virtuelle provenant de n'importe quelle source, par exemple une caméra renvoyant une image ou un fichier vidéo. Je peux visionner cette image ou cette vidéo par projection sur la rétine. Le principe repose sur la capture de l'image par la caméra située du côté gauche (modèle monoculaire, permettant de voir l'image à partir du meilleur œil). La source vidéo est ensuite amenée sur un boîtier de contrôle. Le malvoyant, qui a besoin d'un traitement personnalisé de l'image, peut ensuite activer des fonctions lui permettant d'accéder à des capacités visuelles qu'il n'avait pas (agrandissement de l'image, modification du contraste ou de la luminosité).

Pour une personne atteinte de DMLA (dégénérescences maculaires liées à l'âge), le centre de la rétine est endommagé. Or cette zone (macula) permet la vision des détails et des couleurs. Il faut donc utiliser des zones de la rétine autour de la macula pour voir. En outre, il en résulte une perte de contraste et d'acuité pour la personne atteinte de ce trouble. L'objectif du traitement est de pouvoir zoomer et lire un petit texte ou distinguer l'expression du visage.

**Ce dispositif permet de créer de l'autonomie et du lien social.** Deux millions de Français sont malvoyants, dont 50 % sont atteints de DMLA, 15 à 20 % de glaucome et 15 à 20 % de rétinopathies diabétiques ou génétiques. Grâce à ce type de technologie, une personne peut retrouver de l'autonomie et du lien social, même si cela reste difficile à évaluer. Nous entreprenons cette démarche avec l'Institut de la Vision et avec notre partenaire Spie Lab, qui va se présenter tout à l'heure et travaille dans le domaine de l'évaluation clinique pour les industriels. Nous essayons de comprendre pour chaque malvoyant les bénéfices qu'il pourra tirer de ce type de technologie, en fonction de son déficit visuel et de l'évolution de sa maladie. Un triptyque est ainsi établi entre le déficit, les fonctionnalités des lunettes et le type de tâche visuelle réalisée dans la journée, afin de définir si le patient privilégie la vision de loin, la vision de près ou la vision intermédiaire. **L'intérêt de ces lunettes, par rapport à des aides de basse vision, est de pouvoir s'affranchir de la problématique de la distance de la cible visuelle.**



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

Plusieurs aides visuelles sont actuellement commercialisées (systèmes de télescopie, systèmes optoélectroniques, loupes), mais souvent spécialisées dans une distance de vision précise. Grâce aux lunettes à réalité augmentée, il est possible de s'affranchir de cette problématique de distance de vision. Évidemment, il existe de nombreux enjeux. Commercialiser ces lunettes suppose de surmonter de nombreux obstacles. Toutefois, nous progressons et avons conclu un partenariat stratégique avec un fournisseur israélien, inventeur du système optique, Lumus Optical. Nous disposons du savoir-faire pour encapsuler le verre informatif dans le verre ophtalmique et installer les capteurs nécessaires. **Nous allons ainsi progresser dans le sens de la réalité augmentée, en intégrant de l'intelligence artificielle dans les lunettes.**

### Frédéric CAZENAVE

Quel serait le prix de ces produits ? Je suppose que vous ne le connaissez pas encore.

### Laurent VILLETTE

Je ne vais pas donner de prix, mais il sera moins élevé que celui d'un ascenseur à vitesse réduite. Actuellement, on trouve des produits comme le vidéoagrandisseur, dont le prix est compris entre 1 000 et 3 000 euros, alors qu'une loupe électronique coûte entre 200 et 400 euros. Le prix dépend de la maturité technologique du produit et du volume des ventes. Il est donc difficile d'en parler dès à présent. Il existe cependant d'autres acteurs dans ce domaine technologique. Essilor, avec Lumus, dispose de l'équivalent de l'affichage d'un écran de 100 pouces, soit trois mètres, avec une résolution d'un mégapixel. Les concurrents proposent un champ de vision de 45 degrés, ce qui correspond à un tiers du champ visuel. En tout état de cause, ce type de technologie suscite de nombreuses promesses. Quant aux usages, des tests standardisés et cliniques sont en cours pour parvenir à proposer le produit sur le marché sur la base de données d'évaluation précises.

### Frédéric CAZENAVE

Avant d'évoquer la phase de tests, quand pensez-vous que ces produits arriveront sur le marché ?

### Laurent VILLETTE

Depuis cinq ans, nous développons ces technologies, qui, pour Essilor, induisent des décisions stratégiques, des décisions lourdes en termes d'investissement et la mise en œuvre de partenariats. Cela suppose la mise en œuvre de pilotes technologiques et de pilotes de marché. **En conséquence, le parcours est donc un peu long, mais l'horizon de l'introduction sur le marché s'inscrit à moyen terme, soit moins de dix ans.**

## VII. L'INSTITUT DE LA VISION, UNE INSTITUTION QUI TRAVAILLE AVEC LES INDUSTRIELS POUR DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLUTIONS

### Frédéric CAZENAVE

Vous avez entrepris ces tests avec l'Institut de la Vision. Emmanuel GUTMAN, vous êtes directeur du Pôle Handicap et avez travaillé avec Essilor sur ce sujet. Expliquez-nous le fonctionnement de l'Institut de la Vision ?

### Emmanuel GUTMAN

L'Institut de la Vision est un centre de recherches universitaire, qui se concentre exclusivement sur la lutte contre les pathologies de l'œil. Il se trouve à l'Hôpital des Quinze-Vingts, l'un des plus grands centres européens dans le domaine de l'ophtalmologie. Sa stratégie est focalisée autour du malade. Il est dirigé par José-Alain SAHEL.



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

**Son objectif est de savoir ce que l'on peut apporter à un malvoyant sur toutes les approches de la lutte contre la cécité, afin d'améliorer l'autonomie.** Pour certaines maladies, comme la DMLA, il n'existe aucune solution thérapeutique régénératrice. Ces maladies sont irréversibles. Ces personnes doivent vivre avec le handicap et apprendre à le compenser. Notre approche est donc d'accompagner les industriels pour adapter leurs produits à cette population cible, comme nous le faisons avec Essilor. En France, environ deux millions de personnes sont concernées et doivent retrouver leur autonomie et la capacité à sortir et à assumer les tâches de la vie quotidienne.

La méthodologie repose sur une rigueur identique à celle en vigueur pour les produits de santé, donc similaire à l'approche prévalant pour les essais cliniques. Pour piloter ces tests de manière reproductible et indépendante des expérimentateurs, nous avons institué des plates-formes d'expérimentation, par exemple un appartement de recherche ou une rue artificielle, élaborés pour détecter le comportement des déficients visuels dans une situation donnée et mettre en exergue les situations d'échec. Cela doit permettre de maîtriser complètement l'environnement et les paramètres (éclairage, environnement sonore, obstacles).

*Un petit film est diffusé.*

### Emmanuel GUTMAN

Ce simulateur a été beaucoup utilisé avec Essilor pour étudier les conséquences du traitement de l'image sur les déficients visuels. Cet outil peut permettre de gagner du temps et de l'argent.

### Frédéric CAZENAVE

Vous travaillez probablement avec d'autres industriels qu'Essilor. Tous les industriels passent-ils par cette phase de tests ? Les produits mis sur le marché correspondent-ils à des besoins réels ?

### Emmanuel GUTMAN

Les industriels travaillant avec nous passent par cette phase de tests, car ils recherchent une caution scientifique auprès des personnes déficientes visuelles, dans le but d'instaurer une relation de confiance. Nous observons donc la même rigueur qu'avec Essilor. Outre les produits, nous pouvons également tester de nouveaux services. Ainsi, nous travaillons beaucoup sur l'éclairage urbain, sur la cinétique et sur les services d'aide à la personne. Cela correspond toujours à des attentes des déficients visuels. **Environ 350 000 personnes sont parties prenantes de l'Institut de la Vision. Elles sont atteintes des pathologies précitées et nous aident à valider les produits.**

## VIII. INVESTIR DANS LA SILVER ÉCONOMIE, UNE PRÉOCCUPATION NOUVELLE, MAIS RÉELLE, DES INDUSTRIELS

### Patrick LELONG

Giovanni UNGARO, vous appartenez au Groupe Legrand. Lors de la préparation du débat, j'ai été surpris par la place prise par la Silver Économie dans votre Société. C'est une réelle préoccupation chez vous. Avez-vous très tôt anticipé cette nouvelle tendance ?

### Giovanni UNGARO

Nous étions précurseurs sur le sujet, puisque nous nous y sommes intéressés dès le début des années 2000. Un coup d'accélérateur a ensuite été donné. Aujourd'hui, une décision stratégique a été prise par le Groupe, pour le positionner sur l'assistance à l'autonomie. Nous sommes ainsi devenus les numéros deux européens sur les technologies pour l'assistance à l'autonomie. Nous sommes partis d'un périmètre franco-français et sommes désormais présents dans tous les pays européens, soit en position de leader, soit en position de numéro deux. En Angleterre ou en Allemagne, nous émergeons en seconde position, alors que nous sommes leaders en Espagne.



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

Ces positions traduisent le niveau d'investissement et d'engagement du Groupe. L'évolution démographique impose à un grand groupe industriel d'anticiper ce virage sociétal et de faire évoluer ses métiers. L'approche de la Silver Économie et de l'assistance à l'autonomie modifie la perception du fabricant de produits. **Nous vendons nos produits, mais nous les associons au service et à l'humain.** C'est devenu une réalité absolument fondamentale en matière de Silver Économie. Le service constitue maintenant l'expression d'un besoin, mais pour réaliser ce service, il faut apporter la technologie idoine. Dans notre proposition d'infrastructures ouvertes à disposition des opérateurs de service, eux-mêmes multiservices et capables de coordonner et d'agréger plusieurs services, nous pouvons apporter la technologie et l'infrastructure correspondantes.

### Patrick LELONG

Votre perception du besoin en termes de service est très intéressante, puisque c'est ce besoin qui amène la technologie. En l'occurrence, nous sommes loin des films de Tati, qui donnaient à montrer des technologies ne servant à rien. Que prépare Legrand en matière technologique ?

### Giovanni UNGARO

Nous allons essayer de ne pas trop dévoiler nos plans. Nous travaillons dans le domaine du logement, qui est notre métier de base. S'agissant de l'infrastructure du bâtiment, nous nous concentrons sur trois axes : la prévention, la communication et le lien social. Nous envisageons des démarches de prévention par la technologie, mais aussi par les services, via les signaux lumineux et les objets connectés de la maison, mais aussi via les connecteurs de service. Ce sont notamment les services de téléassistance, la maison de retraite à domicile et les services professionnels. **En matière de lien social, il s'agit surtout de préserver le lien social vers les proches, ce qui permet de renforcer le dispositif de prévention.** Nous mettons en avant la volonté de garder un lien avec la famille. Les services professionnels sont indispensables, puisqu'ils sont présents sept jours sur sept, 24 heures sur 24, pour proposer les services appropriés, mais il ne faut pas oublier les aidants.

## IX. FINANCEMENT ET INDUSTRIALISATION, LES DEUX DÉFIS MAJEURS DE LA SILVER ÉCONOMIE

### Patrick LELONG

Jean-Hervé LORENZI, les propos de la ministre vous ont-ils fait plaisir ? La loi qui a été promulguée ne se nomme pas loi « Jean-Hervé LORENZI », mais la ministre évoque la loi sur la transition démographique. Vous avez créé une chaire à Dauphine. Êtes-vous satisfait de constater que la loi prend enfin cette problématique au sérieux ? Selon vous, il s'agit d'une chance pour la France jeune et pour la France qui avance dans l'âge.

### Jean-Hervé LORENZI

Cela fait plaisir, car la ministre est à mes yeux une femme très remarquable. Elle a l'immense talent d'avoir réussi à faire en sorte que cette idée soit l'une des plus portées et plus porteuses au cours de la dernière année, ce qui me semble exceptionnel. Je rappelle qu'à Saint-Étienne, nous avons consacré une journée à l'examen de sujets relatifs à la Silver Économie. Madame DELAUNAY avait clôturé la réunion, à l'occasion de laquelle j'avais le même sentiment que ce matin. Je suis en effet ébloui par ce qui a été exposé ce matin, mais je suis aussi perplexe par les 40 % de Français évoqués dans le sondage précédemment cité. J'aurais pensé que 80 % des gens n'avaient aucune perception s'agissant de leur avancée en âge.

À mon sens, derrière le terme de transition démographique, nous sommes confrontés à deux phénomènes, et en premier lieu au fait qu'aucune des branches de la connaissance (sociologie, économie) n'a l'idée de ce qu'il va se passer. **Le vieillissement de la population suppose de s'interroger sur le fonctionnement futur du marché du travail.** Que faire si les gens décident de travailler trois ou quatre années de plus ? Quelles formations complémentaires envisager dans ce cadre ? Comment financer ces démarches ?

Par ailleurs, la rupture démographique est une expression élégante pour indiquer que nous évoluons vers une société



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

vieillissante. Les flux entre générations et les modes de financement public/privé sont également amenés à évoluer. Ces évolutions sont formidables, mais en réalité, personne n'a la moindre idée de leur financement. Il s'agira probablement d'un financement privé. Je reprends un exemple bien connu par Patrick LELONG. Nous réfléchissons en tant qu'économistes au fait que le système des héritages, qui sont désormais des héritages de quatrième génération, s'organise depuis des personnes de 80 ans vers des personnes de 55 ans, lesquelles n'en ont plus vraiment besoin. Cela modifie complètement la donne des transferts intergénérationnels. L'idée pourrait ainsi être d'un viager pour les personnes de troisième génération, afin de rendre liquide leur patrimoine. S'il est nécessaire de mobiliser 30 ou 40 milliards d'euros pour prendre en charge tout ou partie du financement de ces évolutions technologiques (lunettes, ascenseurs...) et assurer la prise en charge des personnes concernées, cela pourrait s'avérer problématique pour la puissance publique.

Je suis soucieux de rester chez moi, mais il faudra payer ces démarches. Je pense néanmoins que nous trouverons une solution. Deux étapes ont déjà été franchies, notamment celle de l'innovation et du talent. J'ai ainsi constaté avec stupéfaction qu'en Midi-Pyrénées, 200 entreprises et TPE étaient concentrées sur cet objectif. Le mouvement a été lancé, ce qui est formidable. Toutefois, deux autres sujets doivent être traités : la France n'est pas tellement en avance sur le sujet, hormis sur le plan technologique. Plusieurs entreprises ont développé des produits dans ce secteur, mais de nombreuses PME anglaises et scandinaves semblent plus structurées. Il faut être lucide sur ce plan.

Deux sujets majeurs doivent être traités. **En premier lieu, l'on évoque la possibilité de créer des centaines de milliers d'emplois, la création d'emplois et la lutte contre le chômage constituant le juge de paix de toute politique économique.** Toutefois, même si 200 000 ou 300 000 emplois sont créés en cinq ou six ans, ces nouveaux salariés devront être formés.

En second lieu, la deuxième branche de la Silver Économie est constituée par les aspects technologiques (Essilor, Orange, Legrand). **Certaines entreprises évoluent dans cette optique, mais il faut encore assurer la structuration d'une filière électronique.**

### Nadia FRONTIGNY

Vous évoquiez les grands opérateurs (Essilor, Orange, Legrand). L'engagement que nous avons pris dans le cadre de la Silver Économie est de tirer avec nous toutes les entreprises, mais nous ne pourrions le faire que dans le cadre d'une structuration de la filière.

### Jean-Hervé LORENZI

J'examinais récemment les chiffres relatifs aux appels d'offres publics. J'ai remarqué qu'un appel d'offres avait été lancé par les pouvoirs publics sur le sujet de la Silver Économie, mais il ne représente qu'un soixantième de ce que consacre le Canada à cette thématique. Or il faut aider ces secteurs de développement. Si l'on décide d'instituer une démarche de Silver Économie dans notre pays, nous sommes loin de disposer d'une structure de financement permettant aux opérateurs multiples d'investir. **Si la Silver Économie apparaît comme une thématique majeure, et puisque le sujet a été mis sur la table, nous devons maintenant concrétiser ces démarches via la formation des aidants et la mobilisation des moyens financiers idoines, afin de permettre aux industriels de mettre en œuvre ces évolutions technologiques.**

Nous nous inscrivons dans une perspective de moyen terme, avec un horizon de quatre à cinq ans. Nous sommes dans une industrie en phase de démarrage, mais si nous ne mobilisons pas les moyens suffisants, je crains que nous ne disposions pas d'une industrie aussi talentueuse qu'espérée.

### Laurent LEVASSEUR

J'ai la faiblesse d'imaginer que nous proposons un retour représentatif du terrain. Nous équipons plus de 10 000 Français à domicile, ainsi que 470 établissements de santé (hôpitaux, EHPAD, résidences). J'ai constaté que nous équipons les deux extrémités de l'échelle sociale, c'est-à-dire les plus nantis et les personnes se trouvant dans les situations les plus fragiles. Quant à la problématique de l'utilité du prix, si l'on paie 5 à 10 euros par mois et que le service ne sert à rien, le versement



## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

cesse rapidement. Si le service s'avère utile, et que son prix est de cinq, dix, vingt ou soixante euros, il ne constitue plus un problème. Lorsque nous avons lancé le bracelet d'autonomie, le prix avait été fixé à 49 euros par mois. Personne n'a gagné d'argent, l'offre était balbutiante et nous ne parvenions pas à fiabiliser le produit. Une fois que nous avons réussi à le faire, son prix est passé à 69 euros par mois. Le nombre de personnes équipées a été multiplié par cent, parce qu'elles comprenaient pourquoi elles s'équipaient. En tant qu'acteur de la Silver Économie un peu « fashion », je me retrouve entre deux mastodontes du marché du CAC 40. Il n'existe pas d'autre secteur économique offrant cette situation singulière.

**De notre côté, nous nous sommes intéressés à la solvabilité de l'offre et à la possibilité de l'élargir au plus grand public.** Dans cette optique, nous discutons avec des acteurs qui nous ressemblent, par exemple des représentants de groupes de protection sociale. Ces derniers ont rapidement répondu à notre sollicitation, à tel point que j'ai cru qu'ils étaient Anglais. Or ils venaient de Lyon. Désormais, je m'y rends tous les lundis. Nous avons besoin de vos groupes et de vos institutions pour réaliser nos ambitions.

Vous évoquez la structuration de la filière, sujet dont nous plaisantons tous. Des personnes appellent le lundi matin ou envoient des mails le dimanche soir pour être équipées le mercredi ou le jeudi. Certains intervenants s'avèrent très pertinents, voire experts, mais sont incapables de s'intégrer dans un processus d'industrialisation. Ainsi, une personne vient me voir tous les trois mois depuis deux ans, afin, selon elle, de lancer un abonnement et une offre. Cependant, elle ne dispose encore d'aucune usine. Comment équiper les clients dans ces conditions ? 90 % des entreprises de la Silver Économie n'ont pas eu les moyens d'industrialiser leurs offres, qu'elles soient ou non pertinentes. **Ce ne sont pas les groupes de protection sociale qui sont en mesure de surmonter cet obstacle, mais une industrialisation et une professionnalisation de l'offre est indispensable, faute de quoi ces démarches resteront au stade de la preuve de concept.**

### Jérôme PIGNIEZ

Merci d'avoir ouvert ce débat. Juste ici, nous étions tous d'accord, y compris avec les sociologues. J'ajouterai, concernant la partie financement et industrialisation, qu'il faut arrêter d'expérimenter. C'est ce que nous faisons depuis quinze ans. Cela confine à rechercher le Graal, le produit sans défaut. Or le processus d'amélioration continue doit justement permettre de modifier et de faire progresser les produits. Nous sommes confrontés à un excès de la logique d'expérimentation, alors qu'il faudrait privilégier une logique de pilote. L'argent consacré aux expérimentations doit permettre de trouver des vrais clients. On promettrait à ces derniers de les rembourser si le produit ne les satisfaisait pas, en les assurant que le Conseil général est derrière cette offre. Au lieu de procéder de la sorte, l'on continue à expérimenter, ce qui pourrait amener certaines entreprises à la faillite. L'expérimentation est devenue un marché. Certaines entreprises ont fermé parce qu'elles se sont enfermées dans cette logique d'expérimentation et d'amélioration du produit.

### Christophe BOUTINEAU

Je souhaite aller dans le même sens, puisque si nous devons évoquer le futur, il s'agit également de prendre conscience qu'il existe déjà des opportunités et des solutions. Ainsi, les acteurs du monde de l'assurance peuvent apporter des solutions dans le domaine de la solvabilisation, pour peu que l'on s'y prenne suffisamment tôt. Il faut faire intervenir les nouveaux acteurs, comme les assureurs ou les télé-assistants. Les solutions existent, mais il convient maintenant de les coordonner au mieux. Les aidants souffrent considérablement de cette absence de coordination. Il ne faut donc pas créer des mille-feuilles supplémentaires, mais s'appuyer sur des acteurs nationaux pour assurer cette coordination, en relais avec les structures locales. Quant aux problématiques de financement, nous devons nous en préoccuper dès aujourd'hui, peut-être avec l'aide des entreprises et des acteurs du secteur de l'assurance.





## LA SILVER ÉCONOMIE, DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES HOMMES

### Patrick LELONG

Nous avons réussi à tenir l'horaire prévu. Avant de conclure cette table ronde, je vais vous distribuer un livret, qui revêt une dimension pédagogique stupéfiante sur la Silver Économie. Je vous invite vivement à le parcourir.

### Jérôme PIGNIEZ

Je vous annonce que les Oscars de la Silver Économie existent depuis 2009 et seront décernés le 20 mai prochain au Casino de Paris. La manifestation se nomme la Nuit du Grand Âge, à l'occasion de laquelle des trophées seront remis pour récompenser les meilleures initiatives.

### Patrick LELONG

**Bien vieillir, c'est l'avenir. Ce n'est pas un slogan, puisque cette phrase reflète ce que représente la Silver Économie. Ce n'est pas un rêve, mais simplement la réalité de demain.** Nous œuvrons tous en ce sens. La seconde table ronde réunira d'ailleurs les acteurs indispensables qui ont pris le problème à bras-le-corps depuis plus de six ans, sans se lasser, contrairement aux pouvoirs publics, qui ont souvent opéré des pauses. Je vous remercie.





## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

**La table ronde est animée par Frédéric CAZENAIVE, journaliste au journal Le Monde, et Patrick LELONG, journaliste à France Info.**

### **Participent à la table ronde :**

Éric SANCHEZ, directeur du développement de l'action sociale, Groupe AG2R La Mondiale,  
Émilie DELPIT, directrice perspective et innovation sociale, Groupe Klesia,  
Cécile PRÉVOST, responsable Audiens Baladins Club, Groupe Audiens,  
Évelyne GAUSSENS, directrice générale HPGM, Groupe Humanis,  
Martine CARLU, directrice du développement IMA, Groupe Mutex,  
Christian BRUGEILLES, directeur des activités sociales, Groupe Réunica,  
Muriel PEYRETOU-FLÉTOU, directrice adjointe action sociale, Malakoff Médéric,  
Thierry HERGUETA, psychologue à l'institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer (IMMA).

### **Patrick LELONG**

Je vous propose de reprendre les débats. Lors de la première table ronde, nous avons abordé la Silver Économie sous l'angle des souhaits et des réalisations. Nous allons maintenant évoquer l'action sociale, qui est fondamentale dans le cadre de la Silver Économie. La seconde table ronde est ainsi consacrée au thème suivant : « des hommes au service de la performance sociale ». Nous allons maintenant évoquer l'action sociale.

### **I. TAI CHI CHUAN ET MALADIE D'ALZHEIMER : UNE EXPÉRIENCE ORIGINALE D'AG2R LA MONDIALE.**

#### **Patrick LELONG**

Lorsque l'on organise une table ronde, il en ressort parfois l'impression que chacun veut faire mieux que son voisin. Or ce n'est justement pas le cas ici, puisque les actions entreprises semblent justement très complémentaires et traduisent la volonté de considérer l'avancée en âge sous un angle positif. J'en veux pour preuve la pratique du *Tai chi chuan* mise en place par Éric SANCHEZ, qui permet une concentration, un retour sur soi et que l'on peut pratiquer à tous les âges.

Comment vous est venue l'idée de relier une pratique ancestrale chinoise, qu'on assimile un peu à une gymnastique lente, même si c'est un peu plus que cela, à la lutte contre la maladie d'Alzheimer ? Vous pratiquez vous-même cette discipline, mais vous n'êtes pas atteint par cette maladie.

#### **Éric SANCHEZ**

Dans les activités sociales que j'exerce maintenant depuis quelques années, j'ai eu envie de me consacrer à ces personnes via cette pratique. De manière empirique, j'avais constaté des effets bénéfiques liés à cette pratique chez certains de mes élèves, notamment dans la qualité de concentration, dans la relation à l'autre, dans l'apaisement et dans le travail sur soi. Je me suis donc interrogé sur la possibilité d'expérimenter cette démarche et de procéder à un test. J'ai franchi le pas avec une amie gériatre, dans un EHPAD à Marseille. Au bout d'une séance, elle a observé que les troubles du comportement et les agitations pathologiques diminuaient, alors que la santé de certaines personnes était vraiment dégradée.

Nous devons examiner de la manière la plus scientifique ce qui est possible. Cahin-caha, on a trouvé un espace non stigmatisant pour que les personnes puissent venir avec leur famille, leurs aidants et accompagnants sociaux, et constatent les bénéfices produits par cette



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

démarche. Je rappelle qu'en dépit des soins de support, il n'existe pas de médicaments permettant de guérir la maladie d'Alzheimer. **Nous devons donc travailler sur les approches non médicamenteuses, car il reste des amortisseurs sociaux efficaces pour aider l'autre.** En effet, l'autre, c'est un peu nous.

### Patrick LELONG

Comment cela se passe-t-il ?

### Éric SANCHEZ

Je vous propose de visionner un petit film sur le sujet. *Un film est diffusé sur cette expérience pilote.*

### Patrick LELONG

C'est un très beau film. Nous aurions aimé voir la version longue, mais je crois qu'il est possible de la consulter. Vous travaillez, non sur les difficultés, mais sur les capacités des personnes. N'est-ce pas la bonne voie, puisque nous sommes dans l'absence de compétition et d'exigence sur soi ? Cette façon de faire, cette nouvelle approche me semble intéressante. La gériatre a expliqué pourquoi. Avez-vous l'impression d'être compris ou avez-vous eu la chance de rencontrer une gériatre sensible ? Êtes-vous écouté par le corps médical ?

### Éric SANCHEZ

Nous en sommes à la première étape, dont nous avons tiré quelques enseignements. Les témoignages et les observations semblent cependant concordants et massifs. Il s'agit maintenant d'en tirer une évaluation scientifique, avec le professeur Ceccaldi du Conseil Scientifique de France-Alzheimer. Avant tout, il était important de démontrer que ces personnes venaient à nous, parce que le lieu choisi n'est pas stigmatisant. Cela semble notamment fondamental aux yeux des familles. Par ailleurs, le mimétisme permet, y compris aux personnes

à capacité motrice ou à mobilité réduite, de créer un effet d'emballement et d'inciter les personnes à faire et à être présentes par leur regard ou par leur sourire. Après, nous proposons aux personnes de faire une petite promenade dans la salle, en leur demandant d'exprimer leurs émotions et leur ressenti des paysages. Verbaliser des émotions ou faire rejaillir des images de l'enfance produit des réactions intéressantes. Cela permet aussi de mobiliser les cinq sens. Ainsi, le sens du toucher apaise. Un massage permet de toucher la surface et d'ébranler la profondeur. C'est important pour des personnes qui ne sont plus souvent en contact avec l'autre.

De la relation aidant/aidé, souvent faite de crispation, l'on aboutit à une relation triangulaire, permettant de renouer les liens aidant/aidé. Cette expérience permet ainsi d'explorer plusieurs facettes. Nous travaillons également avec des professeurs de sport et abordons cette question sous un angle scientifique. D'un point de vue pragmatique, les familles semblent très intéressées, mais notre responsabilité est d'essayer cette démarche. Je reçois de nombreuses demandes émanant d'un peu partout. **Nous proposons en conséquence de réfléchir à la mise en place d'une formation adaptée à la connaissance et à la compréhension de la maladie et à ses thématiques psychocorporelles avec les grands réseaux d'accompagnants.**

### Patrick LELONG

La prise en charge est également intéressante. Le soigné cesse d'être un objet pour devenir un acteur de sa perception et de sa représentation. Il se retrouve ainsi lui-même.

### Éric SANCHEZ

Je prends beaucoup de plaisir à être avec ces personnes, que l'on considère un peu différemment. Peut-être ai-je un petit grain de folie, mais nous nous apprécions et nous aimons vraiment. Cela me fait plaisir d'être avec elles. **J'apprends véritablement à leur contact, sans artifice et sans déguisement. On est dans le vrai, ce qui nous enrichit mutuellement, via ces émotions et ces sourires que l'on partage.**



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

### II. MALAKOFF-MÉDÉRIC SOUTIEN UN PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LA MÉMOIRE ET LA MALADIE D'ALZHEIMER PORTÉ PAR M2A

#### Frédéric CAZENAVE

Le film a montré que la recherche marquait le pas sur Alzheimer. Avec l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer, vous investissez sur un programme de recherche. Pourquoi ?

#### Muriel PEYRETOU-FLÉTOUT

Nous soutenons un programme porté par l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer. C'est un centre de recherche clinique, entièrement dédié à la prévention, au diagnostic précoce et au traitement de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Il a été créé en 2010 au sein de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et est porté par le professeur Dubois. Ce dernier nous a contactés pour qu'on l'accompagne dans la mise en place d'un programme de prévention proposé aux personnes qui se plaignent de troubles de la mémoire, mais dont les examens neurologiques ne mettent en exergue aucune pathologie particulière. Nous aidons notamment à repérer les personnes entrant dans ce programme. En effet, nous représentons six millions d'assurés, de cotisants et de retraités, dont un grand nombre est concerné par cette maladie, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs parents. Par ailleurs, il y a quinze ans, nous avons créé la fondation Médéric Alzheimer, qui a pour objectif d'accompagner et de développer des actions et des recherches dans le domaine social et médico-social au profit des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, de leurs familles et des aidants professionnels ou bénévoles. La troisième raison est que nous sommes dans une politique de gestion du risque. **Apporter un mieux-être revient à engendrer une moindre consommation médicamenteuse et, par voie de conséquence, rembourser moins de soins. Ce sont donc ces différentes raisons qui nous ont amenés à soutenir ce projet depuis trois ans.**

#### Frédéric CAZENAVE

Avez-vous une idée du nombre de personnes souffrant de troubles de la mémoire ?

#### Muriel PEYRETOU-FLÉTOUT

Je vais laisser le spécialiste répondre à cette question. Sur le plan opérationnel, nous souhaitons que ce programme fonctionne et recherchons donc des personnes susceptibles d'entrer dans ce protocole pour leur apporter des solutions par rapport à leurs plaintes mémoire, dès lors qu'elles ne correspondent pas à un bilan neurologique anormal. Nous appelons cela une plainte mémoire subjective.

#### Thierry HERGUETA

Nous ne disposons pas de chiffres relatifs à ces pathologies de troubles de la mémoire. En effet, ce concept est relativement récent. Sur le plan historique, la recherche consacrée à la maladie d'Alzheimer est toutefois très productive. Avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les problèmes de mémoire étaient considérés comme normaux pour des personnes âgées. À cette époque, il était rare de dépasser un âge de 50 à 60 ans. L'aspect pathologique de cette maladie touchant la mémoire a été découvert à cette époque, mais le problème n'a été à nouveau abordé qu'au cours des années 80. C'est à cette époque que furent mis au point des tests neuropsychologiques permettant de distinguer et de reconnaître les patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Par la suite, un traitement est apparu, la tacrine, qui a ainsi été élaboré en 1994 et qui a constitué une véritable révolution. La maladie d'Alzheimer, qui n'intéressait pas grand monde, est devenue en quelque sorte une maladie high-tech. Les laboratoires pharmaceutiques ont commencé à investir des millions de dollars dans cette recherche, avec des traitements qui ne soignent pas la maladie, mais qui la stabilisent. Certains patients répondent très bien à ces médicaments, même si ces derniers ne guérissent pas à proprement parler la maladie. Toutefois, de nombreuses maladies bénéficient de traitements symptomatiques, mais ne peuvent pas être soignées, comme la maladie de Parkinson, le diabète ou l'asthme.



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

Les traitements restent peu efficaces, même s'il existe des pistes en matière de détection précoce au niveau des IRM. Nous pouvons maintenant constater une atrophie de la partie du cerveau, les hippocampes. En 2005, a été découverte la protéine Tau, qui s'accumule dans une partie du cerveau. Nous avons désormais la possibilité, par une ponction lombaire, d'envisager un diagnostic pré-symptomatique chez tout patient. Un prélèvement sanguin permettra prochainement de détecter la présence de la pathologie.

### Frédéric CAZENAVE

Cela ne risque-t-il pas de renforcer l'inquiétude des patients ?

### Thierry HERGUETA

Notre perception de la plainte mémoire est devenue, grâce au relais des médias et à la médiatisation de la maladie d'Alzheimer, une grande préoccupation. Les troubles de la mémoire constituent une véritable problématique, **car les gens veulent vivre vieux, mais en bonne santé, y compris dans leur tête. Ainsi, des malades consultent désormais parce qu'ils souffrent de légers troubles de la mémoire.** Il existe désormais une prise en charge post-diagnostic et lorsque la maladie avance. Il nous est apparu important de travailler sur le cas de ces personnes qui présentent un bilan normal, mais souffrent de problèmes de mémoire. Le programme mis en œuvre vise notamment à rassurer ces personnes, qui ont souvent réalisé une consultation de proximité, et à leur expliquer que les troubles de mémoire peuvent avoir des raisons différentes. Il ne suffit pas de leur dire qu'elles n'ont rien, parce que les problèmes persistent. C'est pourquoi il est nécessaire de les rassurer.

La maladie d'Alzheimer est une maladie comme les autres. Depuis quatre à cinq ans, sont entreprises des études des facteurs de risque de la maladie, lesquels sont assez similaires à ceux des maladies cardiovasculaires. **Un cerveau bien irrigué est moins susceptible de générer des troubles cognitifs.** Nous entreprenons ainsi des démarches de prévention, afin de prévenir ces facteurs de risque via ces programmes de prévention.

### Frédéric CAZENAVE

Ces plaintes mémoire évoluent-elles toujours vers le déclenchement de la maladie d'Alzheimer ?

### Thierry HERGUETA

Un des objectifs du programme est de réaliser un suivi de cohorte. Qu'en est-il de ces personnes qui consultent, à 50 ans, à 55 ans, à 60 ans, à 65 ans et à 70 ? Selon les études, 10, 15 ou 18 % des pathologies évoluent vers une maladie d'Alzheimer. Les autres patients ne développent pas cette maladie. **Le programme, qui s'articule autour de cinq séances, va permettre de donner des informations sur la mémoire et sur le vieillissement.** Il est normal de ne pas avoir la même mémoire à 20 ans qu'à 50 ans ou à 60 ans. En l'occurrence, les difficultés constatées sont surtout des problèmes d'attention, liés à des problèmes anxieux, dépressifs ou à des problèmes d'apnées du sommeil, qui débouchent ainsi sur des problèmes de mémoire.

### Patrick LELONG

Cela me fait songer à cette boutade de Pierre DERIES, lequel disait « *Quand j'étais jeune, je suivais les femmes dans la rue. Maintenant que je suis vieux, je le fais toujours, mais je ne sais plus pourquoi.* »

## III. PRÉSENTATION D'UN SITE INTERNET DÉDIÉ À L'AIDE AUX AIDANTS

### Frédéric CAZENAVE

Martine CARLU, vous êtes directrice commerciale IMA et allez nous parler d'un site internet dédié à l'aide aux aidants. Au cours de la matinée, nous avons surtout évoqué les technologies, et moins les aidants. Qu'avez-vous prévu pour eux ? Comment améliorer leur vie quotidienne ?



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

### Martine CARLU

Les aidants constituent un maillon essentiel de la chaîne de l'accompagnement des personnes âgées, puisqu'ils leur apportent du réconfort et les aident dans la réalisation de gestes simples. Ce sont des personnes qui ne sont pas préparées, souvent seules face à cette situation, et en tout cas mal accompagnées. Chez IMA, nous avons décidé de travailler sur cette thématique. Nous avons la chance, dans le cadre de notre partenariat avec Mutex, de pouvoir déployer ce site, qui est un site de formation. Je remercie Monsieur Lorenzi d'avoir cité cet élément clé. **En effet, il faut des aidants, mais il est nécessaire de les aider à accomplir des gestes simples.** Face à une personne alitée, pesant parfois trois fois son propre poids, il convient de l'aider à la déplacer sans se faire mal au dos en lui conseillant de bons réflexes et des postures correctes, que les aides-soignantes ont appris, mais pas les aidants. Le site propose la mise en relief de gestes concrets, sous forme de vidéos réalisées avec des experts, de fiches pratiques, qui permettent d'accéder à des informations sur les aides techniques et sur le matériel existant. Ainsi, l'on peut faire glisser un coussin sous la personne. Ces démarches concrètes sont proposées pour apporter un appui et cette connaissance nécessaire à l'aidant.

### Frédéric CAZENAVE

Des sites destinés aux aidants existent déjà. En quoi votre site va-t-il se différencier ?

### Martine CARLU

Les sites existants sont essentiellement tournés vers l'information et le partage de connaissances, ce qui est certes indispensable. **Pour notre part, nous nous inscrivons dans une approche professionnelle de la formation de l'aidant.** Dans cette perspective, nous sommes appuyés par le Syndicat des Ergothérapeutes et par le Professeur Dantoine, vice-président du CNR et qui travaille en Limousin sur ces thématiques. Ce sont des gestes concrets, appris auprès de professionnels et permettant de réaliser des opérations périlleuses.

### Frédéric CAZENAVE

Quel est le nom du site ? Disposons-nous d'une adresse ?

### Martine CARLU

**Il se nomme « à nos aidants », mais il n'est pas ouvert au grand public.** Il est réservé et nécessite un code d'accès. Comment mettre la technologie au service d'un dispositif économique performant ? Comment faire coïncider la dimension humaine avec l'usage de cette technologie ? Le site, comme vous l'avez souligné, s'inscrit dans un dispositif d'ensemble. Dans un premier temps, un professionnel se rend au domicile pour faire la démonstration des premiers gestes. Par la suite, la technologie permet de relayer, en contrepartie d'un coût dérisoire par rapport au déploiement d'une formation physique, ces différents éléments *in situ*. **Grâce à l'apport humain et à un modèle économique performant, la technologie offre des services intéressants, tout en préservant un degré de contact suffisant et la possibilité de se confier à une personne qui va assurer un accompagnement quotidien.**

## IV. LA TÉLÉMÉDECINE : UN EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIEILLESSE

### Patrick LELONG

Évelyne GAUSSENS, vous êtes une femme de terrain et faites de la télémédecine une de vos priorités. Expliquez-vous quelle est votre originalité s'agissant de l'accompagnement de la vieillesse ?

### Évelyne GAUSSENS

Je dirige un établissement de santé spécialisé dans la gériatrie. J'évolue donc sur le terrain. S'il est vrai que la télémédecine est une priorité, j'en profite pour préciser que notre établissement associatif piloté par le Groupe Humanis a développé toutes les techniques qui ont



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

été présentées. Nous pourrions ainsi développer des partenariats avec les aidants ou dans le cadre de la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Plus de 3 000 personnes âgées passent chaque année dans notre établissement, dont des personnes très âgées (plus de 85 ans). **Je suis donc prête à mettre en œuvre des programmes entre groupes de retraite.**

J'en reviens à votre question. Les Magnolias ont développé une véritable filière gériatrique, aussi bien dans le secteur sanitaire que dans le secteur médico-social ou le secteur social. Outre la filière Alzheimer, nous disposons d'une filière somatique et d'une filière géronto-psychologique. Nous sommes un hôpital ouvert sur la ville et ouvert sur les EHPAD. Nous avons ainsi institué des techniques de télémédecine dans le cadre du suivi des sorties d'hospitalisation. Nous proposons un accueil ouvert 24 heures sur 24 pour les urgences permettant de solliciter des médecins traitants et des EHPAD et mobilisons dans cette optique quatre équipes mobiles. Nous avons tissé 40 partenariats avec des EHPAD de proximité, notamment dans le cadre de la continuité de soins. Nous travaillons très étroitement avec ces établissements. Notre établissement comprend 320 places et mobilise 500 salariés, mais notre objectif majeur est de favoriser le maintien à domicile et la préservation de l'autonomie des personnes âgées. Nous mettons tout en place pour répondre à ces deux objectifs. Nous avons également comme valeur forte le respect de la dignité des personnes, ce qui n'est pas toujours évident.

Progressivement, nous avons développé des structures et des solutions de télémédecine. La première solution de cette nature a été imaginée en 2008. En tant qu'établissement sanitaire, nous sommes assujettis à la tarification de l'activité depuis 2003. Pour des raisons économiques, il fallait que les personnes âgées, parfois très âgées et lourdement handicapées, puissent bénéficier d'un retour à domicile précoce, consécutif à une hospitalisation d'au maximum huit jours, tout en maintenant un suivi efficace pour éviter de multiplier les hospitalisations. Nous savons combien la multiplication des hospitalisations peut s'avérer délétère pour l'état d'une personne âgée.

En 2008, suite à une rencontre avec la société l'Industriel HDFD, qui avait développé un hébergeur de données agréé par l'État, nous avons élaboré notre première solution de télémédecine, avec un retour à domicile sécurisé. Nous la proposons à l'ensemble des personnes passant dans l'établissement, soit 3 000 par an. Lorsqu'une personne âgée hospitalisée en France sort de l'établissement, nous lui attribuons une carte, un système, permettant de contacter un SAMU disposant de la totalité de son dossier médical et médico-social. Le médecin de la plate-forme peut donc prendre une décision éclairée, démarche qui a permis de réduire la durée moyenne de séjour des personnes concernées et favoriser leur retour à domicile. La durée moyenne d'hospitalisation a ainsi diminué de 19 jours à 8 jours. Nous avons pu suivre ces personnes via cette plate-forme instituée à Saint-Étienne, avec des systèmes utilisant internet. Dans ce cadre, nous avons respecté toutes les dispositions de confidentialité du dossier médical, sachant que le médecin traitant peut également consulter le dossier. Cette démarche de télémédecine s'avérait très novatrice à l'époque.

Comme nous sommes en partenariat avec plusieurs EHPAD, nous avons voulu les faire bénéficier de cette solution. En effet, une personne âgée a envie de rester dans son EHPAD, et non d'aller aux urgences ou de vieillir dans un hôpital. Nous avons sollicité deux EHPAD pour mettre en place ce système, qui a rapidement suscité la satisfaction des équipes des EHPAD et des patients. Nous avons réduit le stress des patients et des soignants, ce que nous avons pu évaluer de manière empirique. Ce système constitue une solution au maintien dans l'EHPAD de la personne âgée, et surtout à la préservation de son autonomie. Cette solution est apparue tellement porteuse que l'ARS s'est intéressée à ce projet et en a financé une mouture plus ambitieuse. **Fin 2012, nous avons créé le programme de télémédecine regroupant les cinq fonctionnalités (télé-régulation, téléassistance, téléconsultation, télé-expertise et télé-renseignement).**

Nous avons débuté par la télé-régulation, qui repose sur un intermédiaire médecin et une plate-forme. La téléassistance suppose pour sa part des dispositifs médicaux. Dans les deux EHPAD, nous avons introduit ces dispositifs médicaux. L'infirmière de l'EHPAD avait à disposition un saturomètre, un tensiomètre, une



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

balance, permettant au médecin de la plate-forme de prendre une décision éclairée. Nous avons franchi une étape supplémentaire avec ce projet regroupant six EHPAD et deux établissements hospitaliers. Nous faisons bénéficier les EHPAD de la télé-régulation, mais aussi de télé-consultations dans les disciplines suivantes : gériatrie, psychiatrie, cardiologie. Nous avons proposé des consultations MMS en télémédecine et avons réalisé des consultations avec des aidants en télémédecine. Nous avons été mis en lien avec un deuxième établissement hospitalier, le Sud francilien. Désormais, nous disposons de quatre disciplines supplémentaires, la neurologie, la dermatologie, la rhumatologie et la diabétologie, qui sont les plus demandées par les EHPAD. Nous nous sommes effectivement fondés sur les besoins des EHPAD. Enfin, nous faisons bénéficier à nos propres patients de ces consultations avec le Sud francilien, ce qui leur évite la fatigue du transport.

### Frédéric CAZENAVE

Comment les patients acceptent-ils l'usage de la télémédecine ? Quel retour en avez-vous ?

### Évelyne GAUSSENS

Un tel programme ne peut pas être mis en place si l'on ne tient pas compte de la nécessité de bâtir la confiance, avec les EHPAD, avec les personnes et avec les familles. Il a ensuite fallu élaborer les protocoles, ce qui a pris environ six mois. À notre grand étonnement, nous n'avons constaté aucun rejet de la part des personnes âgées, et même très âgées. Il n'est pas rare qu'une personne âgée se lève et tende la main au médecin. Nous l'avons observé à plusieurs reprises : les patients oublient l'écran, car il s'agit d'une technologie très avancée au niveau du son et de la vision. Ces télé-consultations se passent vraiment naturellement. Nous ne nous attendions pas à une telle facilité. Quant aux médecins traitants, nous pensions qu'ils seraient plus réservés. Or ils ont été très intéressés. Désormais, alors même qu'ils ne sont pas rémunérés lorsqu'ils viennent en télé-consultation, ils accompagnent le mouvement, avec une certaine curiosité. La démarche a donc été très bien acceptée par les praticiens, même

si elle constitue une évolution culturelle dans la pratique professionnelle. **La mise en œuvre de ce dispositif s'est avérée un peu longue, mais nous nous améliorons de jour en jour. In fine, ce système constitue une réelle solution pour les EHPAD et pour les personnes âgées, qui ont accès à des soins de qualité.**

## V. L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET LES SUPPORTS DE LA TÉLÉMÉDECINE

### Frédéric CAZENAVE

Christian BRUGEILLES, vous êtes directeur des activités sociales du Groupe Réunion. Vous allez nous parler de l'éducation thérapeutique et des supports de la télémédecine.

### Christian BRUGEILLES

Je poursuis la réflexion d'Évelyne, puisque nous travaillons ensemble sur certains dossiers. Comment avons-nous envisagé ce projet ? Nos administrateurs ont décidé d'être prospectifs et consacrent chaque année 6 % du budget (soit 2,4 millions d'euros) à des projets innovants, comme la télémédecine et l'éducation thérapeutique, avec l'obligation de choisir des dossiers industrialisables. Ces dossiers doivent donc être portés par des partenaires ayant une vision industrielle. Le dossier « e-change » est ainsi essentiellement porté par le groupe Casino, leader des magasins de proximité en ville. À ce titre, il estime qu'il faut continuer à améliorer la vue des personnes âgées en ville pour qu'elles puissent continuer à faire leurs courses. Essilor et Orange contribuent à ce dossier, qui nous a semblé pertinent.

S'agissant des diabétiques de type 2, l'ARS picarde, en collaboration avec Spie (leader européen des radars routiers), va se lancer dans le suivi des malades atteints par le diabète de type 2. Une cohorte de 1 200 personnes sera ainsi suivie pendant deux ans, afin de trouver un modèle économique et d'envisager des développements industriels par la suite. En définitive, l'éducation





## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

thérapeutique ne doit pas être laissée de côté, car l'aidant qui accompagne le malade chronique est souvent stressé. L'éducation thérapeutique peut permettre de le soutenir et d'accompagner le couple aidant/aidé.

### Frédéric CAZENAVE

Qu'appellez-vous éducation thérapeutique ?

### Christian BRUGEILLES

L'éducation thérapeutique consiste à ôter ce stress, à permettre de mieux appréhender l'usage des appareils et des outils qu'on va leur apporter et à améliorer le dialogue avec le personnel médical. Il s'agit surtout de mieux se prendre en charge, comme c'est notamment le cas dans les pays du Nord et en Grande-Bretagne. **C'est ainsi une prise en charge citoyenne que nous escomptons.**

## VI. INVESTIR DANS LA RECHERCHE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DU VIEILLISSEMENT : UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC L'INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE (ICM)

### Émilie DELPIT

Le groupe Klesia est engagé depuis 2009 dans le soutien à l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière, d'abord par une partie des institutions de prévoyance du Groupe et depuis 2013 par la totalité des IP. Pourquoi présentez-vous ce projet aujourd'hui ? Il nous semblait intéressant d'insister sur l'investissement dans le financement du développement des solutions. Les groupes que nous sommes peuvent intervenir à différents titres dans le soutien à la Silver Économie, en particulier, comme l'a souligné Madame la Ministre, dans la solvabilisation de la demande. Il s'agit par exemple de financer des solutions pour des personnes n'ayant pas les ressources idoines. **Nous sommes appelés à investir dans ces projets,**

**parce qu'entre le moment où un chercheur commence à imaginer une solution et le moment où cette dernière trouve son marché, il est indispensable d'accompagner plusieurs phases fondamentales.** Nous soutenons la recherche dans cette perspective, notamment en faveur de l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière, avec lequel nous avons un partenariat à la fois stratégique et emblématique. Nous soutenons également les entreprises qui se situent dans leur première phase de développement de marché.

Pourquoi l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière ? Cet établissement s'intéresse aux maladies du cerveau, et pas uniquement à la maladie d'Alzheimer. Ces pathologies ne touchent pas uniquement les personnes âgées, mais leur prévalence s'accroît avec l'âge. C'est donc un élément essentiel en matière de gestion du risque, puisque le coût de ces pathologies est en effet évalué à 800 milliards d'euros en Europe. Dans le monde, les coûts de la maladie d'Alzheimer et des démences devraient être multipliés par 2,4 dans les années à venir. Cette problématique concerne également les financeurs et les accompagnateurs des personnes tout au long de leur vie dans leurs problématiques de santé et d'insertion sociale. Le coût économique et social sera donc réel pour la société. On ne peut pas le cacher.

Pour nous, il est donc naturel d'investir dans ce qui est considéré comme l'un des plus grands centres de recherche en France sur ces sujets. L'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière se trouve à la Pitié Salpêtrière. **Il est essentiel de soutenir les travaux entrepris et de faire en sorte que la France devienne un pôle d'expertise et d'excellence en la matière et que ce secteur de la Silver Économie devienne également un moteur économique pour notre pays.** L'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière regroupe près de 600 chercheurs, techniciens et post-doctorants. Il est devenu le plus grand centre de recherche clinique en France, réalisant 90 000 consultations de patients par an et sollicitant 247 praticiens.

L'ensemble des travaux de recherche conduits à l'ICM démontre que les groupes de protection sociale peuvent apporter leur soutien à la recherche, depuis la recherche médicale fondamentale jusqu'à la recherche clinique.





## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

L'Institut accueille en outre des incubateurs de start-up, afin d'assurer le relais vers le déploiement industriel des solutions. Cette stratégie d'investir dans les solutions de demain constitue à nos yeux un axe fondamental.

De la même manière, nous investissons dans la recherche en sciences sociales, puisque nous sommes l'un des partenaires de la chaire « transitions démographiques, transitions économiques » créée par Jean-Hervé Lorenzi. Nous sommes également liés à l'OCIRP et à tous les partenaires via le fonds d'investissement de la Silver Économie lancé la semaine dernière. Nous soutenons toutes ces entreprises qui doivent trouver leur marché. Je ne crois pas que les subventions publiques émanant de l'État et des collectivités pourront suffire et répondre aux besoins des personnes. Ces entreprises devront trouver leur modèle économique, mais dans un premier temps, il convient d'assurer la phase de déploiement (structuration industrielle, changement d'échelle). C'est à ce niveau que nous souhaitons positionner notre soutien financier.

### Patrick LELONG

Ce que vous soulignez toutes et tous me semble intéressant : il ne faut pas attendre de l'État et des gouvernements quels qu'ils soient des solutions miracles. Il convient de se prendre en main. Vous envisagez tous des partenariats entre la sphère publique, le privé et le secteur associatif. Il n'existe plus ces oppositions idéologiques, ce qui est une bonne nouvelle pour la Silver Économie. Votre objectif est d'avancer, ce qui est positif pour les aidants et pour les aidés.

### Émilie DELPIT

L'objectif des GPS n'est pas de « faire de l'argent sur le dos des vieux », comme cela a été exprimé trivialement. Nous sommes les garants, comme cela a été souligné au cours de cette table ronde. Outre le volet de l'accompagnement social, il faut réfléchir à notre capacité à proposer des solutions. De ce fait, on peut contribuer davantage à montrer que le champ de l'autonomie n'est pas restreint au gratuit et à l'action sociale. Ce serait le meilleur moyen de tarir le marché. Dans le même temps, **il s'agit de**

**mettre ces solutions à la portée de tous, dans le cadre de nos préoccupations éthiques et sociales.** Nous pouvons avoir ce rôle de pivot et de facilitateur dans le cadre de cette transition démographique et de ce changement d'état des Français. Notre ambition est de construire un marché, afin de faciliter le déploiement des solutions.

### Patrick LELONG

Il faut également développer la recherche, ce qui est fondamental. En effet, un pays qui solde sa recherche est mort en peu de temps.

### Martine CARLU

L'une des grandes évolutions des années à venir dépendra de notre capacité à créer les bons assemblages pour apporter des réponses globales, sans séparer la recherche d'un côté, les assureurs de l'autre. **L'objectif est de proposer des solutions globales à une personne confrontée à des problématiques pratiques au quotidien.** Nous aurons alors franchi une étape.

## VI. MAINTIEN DU LIEN SOCIAL : COMMENT AMÉLIORER LE QUOTIDIEN ET LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS ?

### Frédéric CAZENAVE

On a beaucoup évoqué la transition démographique. Encore faut-il que nous parvenions à bien vieillir, ou du moins à vieillir le mieux possible. Cécile PRÉVOST, vous êtes responsable de l'Audiens Baladins Club.

### Cécile PRÉVOST

Depuis ce matin, nous avons surtout évoqué la performance économique et la création de valeurs, mais je pense qu'il ne faut pas oublier que la performance économique peut être pérenne et mise en corrélation avec



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

des performances sociales. Les propos tenus aujourd'hui sur la Silver Économie s'adressent plutôt à des personnes déjà entrées dans la dépendance et qui ont besoin d'une aide technologique. **Or les seniors de 2020 auront l'espérance de vie la plus longue. Ils auront consommé pendant toute leur vie et vont arriver à la retraite en étant considérés comme des « papy-boomers ».** Au sein du Groupe Audiens, depuis plus d'une quinzaine d'années, nous avons mis en place un club de loisirs et de prévention, qui s'adresse de nos aînés et qui leur permet de préserver, mais aussi de créer le lien social. C'est un antidote contre l'isolement. Les personnes peuvent rencontrer d'autres personnes, bénéficier d'expositions culturelles ou permanentes et participer à des sorties. Grâce à ces échanges, les personnes continuent ainsi à exister en tant que seniors. C'est une action de prévention, puisqu'elles peuvent sortir de chez elles. En effet, ces publics ont besoin de notre attention.

En tant que professionnels du secteur de la culture, des médias et de la communication, nous réservons une place importante à ces démarches, mais nous traitons également des sujets importants comme celui de la retraite, avant que les personnes ne partent justement à la retraite. Nous proposons des actions d'écoute, de conseil et d'accompagnement sur les problèmes des accidents de la vie. Nous avons créé des groupes d'échange et de parole sur des thématiques comme le décès d'un proche ou le handicap. Aujourd'hui, la Silver Économie possède un pan économique, mais aussi un pan social. Les seniors sortent du milieu actif avec des responsabilités professionnelles considérables.

### Frédéric CAZENAVE

On ne passe pas de la vie active à la perte d'autonomie immédiatement. Il s'écoule en effet parfois plusieurs dizaines d'années entre ces deux périodes.

### Patrick LELONG

C'est un facteur de bonne santé.

### Martine CARLU

Nous avons eu un débat à ce sujet avec le professeur Dantoine. Je m'attendais à un discours très médical, mais il m'a expliqué qu'il fallait faire du sport, marcher et ressentir du plaisir dans ce que l'on fait. C'est la vie tout simplement.

### Patrick LELONG

À titre d'exemple, dans la prévention de la surdité, on ne s'aperçoit pas que l'on perd en termes d'acuité auditive. Or il arrive un moment où l'on s'isole de plus en plus, avec en conséquence une espérance de vie entamée. Il suffirait pourtant d'aller vers l'autre et de maintenir un lien social. Comment préserver l'autonomie de nos aînés ? Dans le rapport aidant/aidé, il faut être le plus aimant possible. On connaît maintenant l'importance de ces facteurs dans l'avancée en âge, et notamment celui du goût de la vie. Il faut permettre à nos aînés d'être les plus autonomes. En tout état de cause, cette approche me semble encourageante.

### Thierry HERGUETA

C'est vrai que les études montrent que pour prévenir les troubles cognitifs et les troubles moteurs, il faut concevoir la vie comme avant. La vie existe jusqu'au dernier souffle. En quelque sorte, nos aînés, c'est nous. Il faut savoir se projeter en vieillissant pour pouvoir continuer à vivre.

Certaines personnes me disent qu'elles sont un peu fatiguées, expliquant qu'elles étaient à Nice chez leurs petits-enfants, puis à Nantes. À 80 ans, désormais, l'on continue à voyager, à s'occuper de ses petits-enfants et à consommer. Quels sont les objets qui sont adaptés à cet âge ? C'est ainsi qu'il faut réfléchir et considérer la thématique de l'avancée en âge et de la transition démographique. C'est nous qui vieillissons *in fine*. Quelle vie envisager pour plus tard ? Comment réfléchir l'évolution de l'habitat des personnes en perte d'autonomie ?



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

Les EHPAD constituent une collectivité, mais pour ma part, je ne veux pas vivre en collectivité, en maison de retraite. **Je me suis récemment rendu en Allemagne, où l'on trouve des appartements en colocation, insérés dans de formidables programmes urbains.** Lorsque j'avais vingt ans, je vivais en colocation. J'ai envie de revivre cette expérience à 80 ans. Il convient de penser cette évolution dans cette perspective de répondre aux besoins des personnes avançant en âge. J'ai enterré ma grand-mère l'année dernière à 101 ans. Elle avait toute sa tête, était informée et avait maintenu un lien social. Facebook a ajouté un troisième chiffre pour indiquer l'âge, car une grand-mère voulait utiliser Facebook pour communiquer avec ses enfants et ses petits-enfants. En définitive, les personnes âgées sont nous, mais en plus vieux.

### Christian BRUGEILLES

Selon une diapositive présentée précédemment, le lien social reposait essentiellement sur la famille, davantage que sur le voisinage (15 %). C'est ce qui nous différencie de l'Europe du Nord. Nous devons combler cet écart, car désormais, les enfants sont susceptibles de partir très loin. **Il convient de s'interroger sur le lien social, qu'il s'agit de retisser.** Une vieille dame me disait qu'elle sollicitait sa voisine pour avoir un œuf lorsqu'elle n'en avait pas pour réaliser sa mayonnaise. Désormais, on envoie un enfant acheter six œufs à la supérette ouverte jusqu'à 22 heures. Nous ignorons les personnes qui habitent dans le même immeuble et vivons en silo, enfermés.

C'est pourquoi, en partenariat avec les initiateurs de la Fête des Voisins, nous essayons de lancer une opération « Génération voisine », le but étant de réinstaurer le rôle du voisin citoyen âgé dans chaque immeuble. Il n'est pas normal de payer des entreprises pour arroser les géraniums ou nourrir le chat, alors que dans chaque immeuble, une personne âgée serait heureuse de disposer des clés pour assurer ces tâches, ce qui constituerait une réelle preuve de confiance. **Je crois qu'en la matière, nous devons rattraper l'Europe du Nord sur ce point.** Nous sommes restés enfermés, mais nous avons tort.

### Patrick LELONG

Je constate néanmoins que nous commençons à progresser dans ce domaine. Dans certains immeubles, les personnes âgées gardent les enfants ou rendent des services.

### Christian BRUGEILLES

Au Pays de Galles, depuis que ma belle-mère a expliqué qu'elle ne pouvait plus se déplacer pour faire ces courses, les services sociaux l'ont visitée et ont installé une prise dans son entrée, avant de mettre à sa disposition un petit scooter électrique rouge permettant d'accéder à tous les magasins de la ville où elle habite. Toutes les boutiques lui sont désormais accessibles, de même qu'à toutes les personnes âgées de la ville, qui possèdent également un scooter. Ainsi, les gens peuvent se déplacer et continuer à se parler.

### Thierry HERGUETA

Je n'ai pas remercié notre partenaire. J'évolue depuis des années dans l'administration et le service public. Depuis quelques années, nous avons changé de mentalité. Nous disposons de partenaires pour financer les soins nécessaires au traitement de la maladie d'Alzheimer, mais il est important de trouver d'autres partenaires, notamment pour financer les consultations en amont. Des financements par le public constitueraient une démarche novatrice. Après avoir travaillé pendant des années avec les laboratoires pharmaceutiques, je suis heureux de travailler le groupe Médéric, car nous avons les mêmes valeurs. Ce n'était pas toujours le cas avec les groupes pharmaceutiques. **Envisager des partenariats avec des assureurs et des mutuelles fait réellement sens.** En effet, nous avons rencontré des difficultés avec l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, qui manifestait quelques réticences à l'idée d'accepter un logo dans le cadre d'un financement privé. La situation a évolué depuis, de même que les mentalités. Je suis ravi de ce nouveau partenariat, qui repose sur de réelles valeurs.



## DES HOMMES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

### Patrick LELONG

Nous pouvons remercier les groupes de protection sociale, sans lesquels ce débat n'aurait pu être organisé et sans lesquels ce sondage et ses actions auprès du grand public n'auraient pu être réalisés. Si les médias s'y intéressent, c'est parce que ces démarches sont mises en place.

Je demande maintenant au vice-président de venir sur scène afin de conclure cette matinée.



6<sup>e</sup> débat

CLÔTURE

**Michel KELLER**  
Vice-président de l'OCIRP

Lorsque j'ai consulté le carton d'invitation, considérant le grand nombre d'intervenants (une vingtaine), j'ai craint que l'on ne parvienne pas à susciter et à maintenir l'intérêt de ces débats. Cette inquiétude était vaine. J'ai pris un réel plaisir à écouter toutes les interventions. Il est vrai que, par son allocution d'ouverture, notre ministre, Michèle DELAUNAY, avait mis cette rencontre sur orbite.

Je voudrais simplement relever quelques points. Nous avons constaté l'implication des Groupes de protection sociale dans le champ de l'accompagnement du vieillissement et de la perte d'autonomie, qui a été soulignée à plusieurs reprises par les intervenants et par Patrick. Cela constitue une forme d'hommage à ce qui a été entrepris et témoigne d'un réel savoir-faire des groupes de protection sociale en la matière. Au-delà des actions entreprises dans le cadre des GPS, nous commençons à nourrir des ambitions plus élevées. Je note notamment ce que propose Évelyne GAUSSENS s'agissant du parcours de soins dans son établissement, l'hôpital des Magnolias. **Plusieurs intervenants ont relevé l'intérêt des partenariats public/privé et la place que les GPS pourraient y prendre, en raison de leur expérience, de leur savoir-faire et de leurs valeurs, proches de celles d'autres intervenants porteurs de l'intérêt général.**

Ceci est certes réjouissant, mais les groupes de protection sociale interviennent au titre du régime de retraite, mais aussi dans le cadre de l'assurance et de la protection des personnes. Dans ce champ, nous sommes toutefois quelque peu « pilonnés » par l'État, même si je suis peut-être quelque peu excessif dans mes propos. C'est néanmoins une réalité. Si l'on ne reconnaît pas la singularité de notre apport, nous peinerons à rester l'interlocuteur et le partenaire privilégié que vous souhaitez avoir et que le public souhaite avoir, à en croire Madame la Ministre.

C'est une réflexion peut être un peu grave, mais il est normal de la conserver à l'esprit, si l'on veut que les GPS continuent à apporter leur savoir-faire, fruit de plusieurs années d'expérience et de réussites, et si l'on veut que les projets mis en œuvre aillent à leur terme. **La reconnaissance de l'État est indispensable dans ce cadre.**

Je voudrais remercier tous les intervenants et vous assurer de notre volonté de continuer à travailler dans la voie que nous avons tracée, en dépit des inquiétudes que je viens d'exposer. À mon sens, la Silver Économie peut devenir une nouvelle frontière, même s'il faut éviter les ornières sur la route. Merci à tous.

En partenariat avec :



Union d'institutions de prévoyance  
17, rue de Marignan – CS 50 003 – 75008 Paris  
Tél. 01 44 56 22 56 – [www.ocirp.fr](http://www.ocirp.fr)